

gneur, lorsque je vous aurai fait du bien à cause de mon nom, au lieu de vous traiter selon vos voies mauvaises, et selon vos crimes détestables, maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

45. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

46. Fils de l'homme, tourne ton visage vers le chemin du midi, parle vers le vent d'Afrique, et prophétise à la forêt du champ du midi.

47. Tu diras à la forêt du midi : Écoute la parole du Seigneur ; ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais allumer un feu en toi, et je brûlerai en toi tout arbre vert et tout arbre sec ; la flamme allumée ne s'éteindra pas, et tout visage y sera brûlé depuis le midi jusqu'à l'aquilon ;

48. et toute chair verra que moi, le Seigneur, je l'ai incendiée, et le feu ne s'éteindra pas.

49. Je dis alors : Hélas ! hélas ! hélas ! Seigneur Dieu ; ils disent de moi : Est-ce que cet homme ne parle pas en paraboles ?

benefecero vobis propter nomen meum, et non secundum vias vestras malas, neque secundum scelera vestra pessima, domus Israel, ait Dominus Deus.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam austri, et stilla ad africanum, et propheta ad saltum agri meridiani.

47. Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini ; hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, et comburam in te omne lignum viride, et omne lignum aridum ; non exstinguetur flamma succensionis ; et comburetur in ea omnis facies ab austro usque ad aquilonem ;

48. et videbit universa caro quia ego Dominus succendi eam, nec exstinguetur.

49. Et dixi : A, a, a, Domine Deus ; ipsi dicunt de me : Numquid non per parabolas loquitur iste ?

CHAPITRE XXI

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, tourne ton visage contre Jérusalem, parle au sanctuaire, et prophétise contre la terre d'Israël.

3. Tu diras à la terre d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que je

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem, et stilla ad sanctuarium, et propheta contra humum Israel.

3. Et dices terræ Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, et ejiciam

promesses solennelles n'ont pas été réalisées d'une manière adéquate par la fin de la captivité de Babylone et le retour des Juifs en Palestine. Elles prédisent la résurrection du peuple de Dieu avec toutes ses conséquences idéales, surtout avec les conséquences messianiques.

§ VIII. — *Israël dévasté par l'incendie et par le glaive de Jéhoah. XX, 45 — XXI, 32.*

En attendant que ces glorieuses prophéties s'accomplissent, il faudra que la nation coupable soit punie.

1° L'incendie dans la forêt du midi. XX, 45-49.

45-49. Vigoureux petit discours (*factus est sermo...*) — *Viam austri, africanum, saltum...* Trois locutions synonymes, qui représentent la Palestine méridionale. Voyez Jer. 1, 14-15, et la note. — *Stilla. C.-à-d., fais couler goutte à goutte et sans cesse les paroles menaçantes. Ce mot ne diffère donc pas de propheta.* — *Dices saltui* (vers. 47). Cette forêt n'est autre que le peuple juif, dont chaque membre était un arbre vivant et animé. — *Eccc... succendam.* Annonce

d'une destruction totale. Les adjectifs *viride* et *aridum* caractérisent la condition morale des individus ; cf. XXI, 3, et Luc. XXIII, 31. — *Et videbit...* (vers. 48). Le monde entier saura par quelle main terrible aura été allumé cet incendie. — *Dicit : A, a, a* (vers. 49). Hébr. : 'Ahab. Voyez IV, 14, et la note. — *Per parabolas* : d'une manière voilée, difficile à comprendre. Les auditeurs d'Ézéchiel se plaignaient de recevoir ses révélations sous cette forme ; mais l'idée qui s'en dégageait ne manquait pas de clarté, et l'attention était mieux excitée.

2° La parabole du glaive. XXI, 1-32.

Trois formules d'introduction (vers. 1, 8 et 18) partagent ce nouveau discours en trois parties distinctes, qui ne sont, au fond, que des variations sur un seul et même thème : la ruine prochaine du royaume de Juda. Mais il y a une gradation ascendante dans le développement de la pensée.

CHAP. XXI. — 1-7. Le glaive du Seigneur ne tardera pas à être dégainé. — *Pone faciem... et stilla...* (vers. 2). Introduction toute semblable

gladium meum de vagina sua, et occidam in te justum et impium.

4. Pro eo autem quod occidi in te justum et impium, idcirco egredietur gladium meus de vagina sua ad omnem carnem, ab austro usque ad aquilonem,

5. ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.

6. Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, et in amaritudinibus ingemisce coram eis.

7. Cumque dixerint ad te : Quare tu gemis? dices : Pro auditu; quia venit, et tabescet omne cor, et dissolventur universæ manus, et infirmabitur omnis spiritus, et per cuncta genua fluent aquæ. Ecce venit, et fiet, ait Dominus Deus.

8. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

viens à toi; je tirerai mon épée de son fourreau, et je tuerai en toi le juste et l'impie.

4. Et parce que je dois exterminer en toi le juste et l'impie, mon épée sortira de son fourreau contre toute chair, depuis le midi jusque au septentrion,

5. afin que toute chair sache que moi, le Seigneur, j'ai tiré mon épée de son fourreau et qu'elle n'y rentrera plus.

6. Et toi, fils de l'homme, gémis, les reins brisés, et gémis en leur présence avec amertume.

7. Et lorsqu'ils te diront : Pourquoi gémis-tu? tu diras : A cause de ce que j'entends; car l'ennemi vient, et tous les cœurs sécheront, toutes les mains seront sans force, tous les esprits seront abatus, et l'eau coulera le long de tous les genoux. Le voici, il vient, et cela arrivera, dit le Seigneur Dieu.

8. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

à celle de la parabole de l'incendie (cf. xx, 46), dont celle du glaive n'est qu'une répétition sous d'autres figures. — *Sanctuarium* : le temple de Jérusalem, avec ses différentes parties. — *Ejctam gladium* (verset 3^b). Dès le début du discours apparaît cette image du glaive, qui va être commentée en un magnifique langage. — *Justum et impium* : l'équivalent du bois vert et du bois mort qui ont été mentionnés ci-dessus (xx, 47^a). Tous périront donc indistinctement, car le châtement prédit aux Juifs en cet endroit sera national, et englobera les innocents aussi bien que les coupables. Un reste échappera cependant, comme il est dit ailleurs à plusieurs reprises. — *Eduxi... irrevocabilem* (vers. 5). Hébr. : J'ai tiré mon glaive de son fourreau, et il n'y rentrera pas. Il faut donc, cette fois, que la vengeance éclate; la miséricorde de Dieu ne retiendra plus sa justice. — *Tu... ingemisce...* (vers. 6). La douleur d'Ézéchiël, manifestée librement au dehors, devait exciter ses compagnons d'exil à l'interroger, et il répondait à leurs questions en insistant sur la certitude et la proximité des malheurs prédits. — *In contritione lumborum*. D'après la psychologie biblique, les reins étaient envisagés comme le siège de la force; leur rupture sym-



Glaive assyrien dans son fourreau.

bolisait une faiblesse extrême. Cf. Ps. lxxv, 11, et lxxviii, 24; Is. xxi, 3; Jer. xxx, 6, etc. — *Pro auditu* (vers. 7). C.-à-d. : à cause des nouvelles effrayantes que je reçois de Dieu. — *Vent*. Elle vient; le malheur approche. — *Tabescet...*, *dissolventur...* Deux autres locutions pour peindre le découragement, le désespoir. Cf. vii, 17; Is. xliii, 7, etc.

8-17. Le glaive de Jéhovah a été aiguisé et poli pour opérer de grands massacres. Le langage devient de plus en plus vigoureux; il est rythmé, cadencé, très poétique. — *Gladius, gladius* (vers. 9^b). Répétition solennelle. — *Exacutus est...* Le glaive est donc prêt à frapper, et il le fera dans les meilleures conditions. — Après les mots *ut splendeat, imatus...* (vers. 10), l'hébreu ajoute une petite phrase significative, omise par la Vulgate : Nous réjouissons-nous? C'est le peuple qui est censé adresser à Ézéchiël cette question, à laquelle il a déjà été répondu plus haut (vers. 6) d'une manière anticipée. Comp. le vers. 12. — *Qui moves sceptrum...* Passage assez obscur. D'après la Vulgate, qui a suivi la traduction grecque de Théodotion, ces mots contiennent une apostrophe au glaive destructeur : C'est toi qui renverses le sceptre (l'empire) de mon peuple (*Alit mei*); tu coupes sans pitié tous les arbres de cette forêt humaine (*sucidasti...*). L'hébreu signifie : Le sceptre de mon fils méprise tout bois. Il est très possible qu'il y ait là une allusion au célèbre oracle de Jacob : Le sceptre ne sortira pas de Juda (cf. Gen. xlix, 9-10). Alors, en tenant ce langage, les Juifs se tranquillisaient par les garanties divines données à leur nationalité : Nous n'avons rien à redouter des sceptres étrangers; le nôtre est plus solide qu'eux. Telle est l'explication la plus simple et la plus communément admise. D'autres proposent

9. Fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parle. L'épée, l'épée est aiguisée, elle est polie.

10. C'est pour tuer les victimes qu'elle est aiguisée, c'est pour étinceler qu'elle est polie; toi qui ébranles le sceptre de mon fils, tu as coupé tous les arbres.

11. Je l'ai donnée à polir pour qu'on la tienne à la main; cette épée est aiguisée, elle est polie, afin qu'elle soit dans la main de celui qui tue.

12. Crie et pousse des hurlements, fils de l'homme, car elle est tirée contre mon peuple, contre tous les princes d'Israël qui fuient; ils sont livrés à l'épée avec mon peuple. Frappe donc sur ta cuisse,

13. car je l'ai approuvée, lors même qu'elle brisera le sceptre, et que celui-ci ne subsistera plus, dit le Seigneur Dieu.

14. Toi donc, fils de l'homme, prophétise, et frappe tes mains l'une contre l'autre; et que l'épée soit doublée, et que l'épée meurtrière soit triplée. C'est là l'épée du grand carnage, qui les fait s'épouvanter,

15. qui fait sécher les cœurs, et qui multiplie les ruines. A toutes leurs portes je placerai la terreur de cette épée perçante, polie pour étinceler et affilée pour tuer.

16. Aiguise-toi, va à droite ou à gauche, partout où tes désirs t'appellent.

17. Moi aussi j'applaudirai en frappant des mains, et j'assourirai par toi ma colère. C'est moi, le Seigneur, qui ai parlé.

9. Fili hominis, propheta, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Loquere. Gladius, gladius exacutus est, et limatus.

10. Ut cædat victimas, exacutus est; ut splendeat, limatus est : qui moves sceptrum filii mei, succidisti omne lignum.

11. Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu; iste exacutus est gladius, et iste limatus est, ut sit in manu interficientis.

12. Clama, et ulula, fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel qui fugerant; gladio traditi sunt cum populo meo. Idcirco plaude super femur,

13. quia probatus est, et hoc, cum sceptrum subverterit, et non erit, dicit Dominus Deus.

14. Tu ergo, fili hominis, propheta, et percute manu ad manum; et duplicetur gladius, ac triplicetur gladius interfectorum. Hic est gladius occisionis magnæ, qui obstupescere eos facit,

15. et corde tabescere, et multiplicat ruinas. In omnibus portis eorum dedi conturbationem gladii acuti, et limati ad fulgendum, amicti ad cædem.

16. Exacuere, vade ad dexteram, sive ad sinistram, quocumque faciei tuæ est appetitus.

17. Quin et ego plaudam manu ad manum, et implebo indignationem meam. Ego Dominus locutus sum.

la suivante : La verge de Babylone, qui doit châtier mon peuple, n'épargnera personne. — *Dedi eum...* (vers. 11). Continuation de la terrible menace. — *In manu interficientis...* Les vers. 19 et ss. disent clairement quel sera ce bourreau. — *Clama, et ulula...* Comme au vers. 6. Le motif de ces cris plaintifs, c'est que le glaive (*hic*, pronom très accentué) va être brandi contre Juda (au lieu de *in populo*, *in... ducibus*, il faudrait l'accusatif : « in populum, in... duces »). — *Plaude super...* Hébr. : Frappe sur ta cuisse. Geste qui exprime un chagrin très intense. Cf. Jer. xxxi, 19. — *Quia probatus...* (vers. 13). Les Babyloniens, ce glaive dont le Seigneur va se servir, ont déjà fait leurs preuves, et le sceptre des Juifs est incapable de leur résister. — *Et hoc, cum sceptrum...* Dans l'hébreu : L'épreuve est faite, et qu'arrivera-t-il si le sceptre qui méprise n'existe plus? C.-à-d., vraisemblablement : si le sceptre de Juda, auquel les Juifs attribuaient follement une telle puissance, est mis en pièces

par les Chaldéens. Voyez la note du vers. 12^b. — *Percute manu...* (vers. 14). Autre geste marquant l'émotion. Cf. xxxiii, 13. — *Duplicetur..., triplicetur...* Il faut que le glaive de la vengeance divine se dédouble, se triple même, en quelque sorte, pour produire un plus affreux carnage. — *Occisionis magnæ*. Hébr. : (Le glaive) du grand tué, c.-à-d. du roi de Juda, qui sera frappé aussi bien que les simples citoyens. — *Conturbationem* (vers. 15^b). Le substantif hébreu correspondant n'est employé qu'en cet endroit; il marque tout ensemble l'agitation et les éclairs d'un glaive qu'on brandit. — *Amicti*. Plutôt : dégainé, ou aiguisé. — *Exacuere, vade...* (vers. 16). Le glaive est maintenant personifié et directement interpellé. — *Quocumque... appetitus*. Hébr. : Partout où se dirige ton tranchant. — *Et ego plaudam...* (vers. 17). Anthropomorphisme d'une rare énergie, qui montre à quel point Jéhovah était irrité. — *Implebo indignationem*. Hébr. : Je ferai reposer. Voyez la note de xvi, 42.

18. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

19. Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis ; de terra una egredientur ambæ ; et manu capiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.

20. Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, et ad Judam in Jerusalem munitissimam.

21. Stetit enim rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem querens, commiscens sagittas ; interrogavit idola, exta consultit.

22. Ad dexteram ejus facta est divinitio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.

23. Eritque quasi consulens frustra oraculum in oculis eorum, et sabbato-

18. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

19. Toi, fils de l'homme, trace-toi deux chemins, pour que l'épée du roi de Babylone y passe ; ils sortiront tous deux d'un même pays ; sa main tirera au sort ; il le tirera à l'entrée du chemin de la ville.

20. Tu traceras un chemin par où l'épée viendra à Rabbath des enfants d'Ammon, et dans Juda, à Jérusalem, la ville très forte.

21. Car le roi de Babylone s'est arrêté dans un carrefour, à la tête de deux chemins, cherchant un présage ; il a mêlé des flèches, il a interrogé les idoles, il a consulté les entrailles.

22. A sa droite, le sort est tombé sur Jérusalem, où il dressera des béliers, commandera le carnage, poussera des cris de guerre, dressera des béliers contre les portes, élèvera des retranchements et bâtira des forts.

23. A leurs yeux, il paraîtra avoir consulté en vain les oracles, et imiter le

18-32. Le glaive du Seigneur, mis entre les mains des Chaldéens, massacrera les Juifs et les Ammonites. Ce troisième développement du thème est plus complet que les deux autres. — *Et tu pone...* Voici que le roi de Babylone accourt avec ses troupes contre la Palestine, et il hésite « s'il prendra d'abord le chemin de Jérusalem ou celui de la capitale des Ammonites ». Pour déterminer son choix, Nabuchodonosor est censé recourir à la divination ; mais, en réalité, c'est Jéhovah lui-même qui le dirigera. — *De terra una.* Les deux routes ont Babylone pour point de départ ; elles se bifurquent au centre de la Palestine. — *Manu... conjecturam.* Littéralement dans l'hébreu : Crée une main ; c.-à-d., établis sur la route un poteau indicateur, qui guidera la marche du prince conquérant. — *In capite... conjiciet.* Hébr. : Crée (établis ce signal) à la tête du chemin qui conduit à une ville. Les vers. 20 et 21 commentent ce détail. — *Rabbath... Ammon,* aujourd'hui Rabbâ, était la capitale des Ammonites. Il n'en reste plus que des ruines. — *In bivio* (vers. 21) : à l'endroit où la route de Jérusalem se séparait de celle de Rabbath-Ammon. La première allait au sud ; la seconde à l'est. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, x. — *Divinationem querens.* Les païens, et les Chaldéens d'une manière toute spéciale, avaient constamment recours à la divination, même pour trancher des questions beaucoup moins importantes que celle-ci. — *Commiscens sagittas.* Hébr. : Il agita les flèches. On nommait ce genre de divination télomanie ou rabadmanie, l'art de consulter la divinité par des traits. On prenait quelques flèches, dont chacune était marquée avec soin ; on les agitait dans un carquois, ou dans tout autre récipient, puis on en

tirait une. Le signe qu'elle portait (par exemple, les mots : Dieu me l'ordonne ; ou : Dieu me le défend ; dans le cas présent, les noms de Rabbath et de Jérusalem) décidait la question proposée. Voyez Homère, *Il.*, III, 316. — *Interrogavit idola.*



Prêtres romains consultant les entrailles d'une victime. (Bas-relief du musée du Louvre.)

Hébr. : Il interrogea les *frâsim*. Sur ces statuettes idolâtriques, voyez Gen. xxxi, 19 et la note ; l'*Atl. archéol.*, pl. cxiv, fig. 6. — *Extâ consultuit.* L'inspection des entrailles et du foie des victimes, à la manière des Grecs et des Romains. — *Ad dexteram...* Le glaive frappe d'abord Jérusalem (vers. 22-27). Hébr. : Dans sa droite est la di-

repos du sabbat ; mais lui, il se souvient de l'iniquité, et il les prendra.

24. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que vous avez rappelé le souvenir de votre iniquité et révélé vos prévarications, et que vos péchés ont paru dans toutes vos pensées ; parce que, dis-je, vous en avez rappelé le souvenir, vous serez pris par sa main.

25. Mais toi, profane, chef impie d'Israël, toi dont vient le jour marqué pour la punition de ton iniquité,

26. ainsi parle le Seigneur Dieu : Otez la tiare, enlevez la couronne ; n'est-ce pas elle qui a élevé l'humble et humilié le grand ?

27. J'en ferai voir l'iniquité, l'iniquité, l'iniquité ; mais cela n'arrivera que lorsque sera venu celui à qui appartient le jugement, et je le lui livrerai.

28. Et toi, fils de l'homme, prophétise, et dis : Ainsi parle le Seigneur Dieu aux enfants d'Ammon, touchant leur opprobre ; tu leur diras : Épée, épée, sors du fourreau pour tuer ; sois polie, pour massacrer et pour briller.

rum otium imitans ; ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. Idcirco hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod recordati estis iniquitatis vestrae, et revelastis prævaricationes vestras, et apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris ; pro eo, inquam, quod recordati estis, manu capiementini.

25. Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita,

26. hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coronam ; nonne hæc est quæ humilem sublevavit, et sublimem humiliavit ?

27. Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam ; et hoc non factum est, donec veniret cujus est iudicium ; et tradam ei.

28. Et tu, fili hominis, propheta, et dic : Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, et ad opprobrium eorum ; et dices : Mucro, mucro, evagina te ad occidendum ; lima te ut interficias et fulgeas.

vination relative à Jérusalem. Le sort, ainsi consulté par le roi de Babylone, lui répondit donc qu'il devait d'abord attaquer la capitale juive. — *Ut... ardetes*. Voyez IV, 2, et la note. Ces mots et les suivants décrivent en abrégé les opérations du siège. — *Aperiat os* : pour pousser des cris de guerre, suivant l'antique coutume. — *Ertique...* (vers. 23). Fausse sécurité des Juifs, qui refuseront de croire que Jérusalem puisse courir un danger sérieux. — *Sabbatorum otium...* Suivant la Vulgate, cette locution revient à dire qu'en consultant ainsi les oracles, Nabuchodonosor perdra son temps, et se livrera à des actes entièrement inutiles, comme font les gens oisifs. Le texte hébreu est assez difficile. Il signifie probablement : Serments de serments sont les leurs ; c.-à-d. : Ils ont fait des serments très solennels. Dans ce cas, le langage divin ferait allusion au serment de fidélité que Sédécias avait prêté au roi de Babylone. Cf. XVII, 15, et la note. Théodotion a traduit : Des semaines de semaines pour eux. Ce qui donnerait le sens suivant : Les Juifs s'imaginent qu'ils ont beaucoup de temps devant eux avant l'invasion des Chaldéens ; mais ils se trompent étrangement en cela. — *Ipsæ autem...* Jéhovah, selon les uns ; Nabuchodonosor, selon les autres. — *Iniquitatis* : le parjure des Juifs, auquel il vient d'être fait allusion. — *Ad capiendum* : pour attaquer Jérusalem et s'en emparer. — *Idcirco...* (vers. 24). La sentence des coupables va retentir avec une force extraordinaire. — *Recordati estis*. D'après l'hébreu, ils ont rappelé à Dieu ou à Nabuchodonosor le souvenir de leur conduite coupable. — *Tu autem...* (vers. 25). De générale, la sentence devient particulière, et

atteint spécialement le roi de Juda. — *Profane*. Hébr. : Tué. C.-à-d., destiné à la mort. — *Cujus... præfinita*. Hébr. : (Toi) dont le jour arrive au temps où l'iniquité est à son terme ; c.-à-d., à son comble. — *Aufer...* *tolle...* (vers. 26). Ces deux verbes sont à l'infinitif dans l'hébreu : Enlever la tiare, prendre la couronne. Ce trait signifie que l'ennemi renversera la royauté juive. — *Nonne hæc... quæ humilem...* Hébr. : Ceel (ne sera) pas ceel ; ce qui est bas sera élevé, et ce qui est élevé sera abaissé. Langage très expressif, qui annonce que les choses vont douloureusement changer pour Juda : la royauté (« ceel »), qui vient d'être symbolisée par la couronne, tombera misérablement, et à sa place surgira le règne du Messie, bien qu'il ne fût alors qu'un humble et faible rameau. Cf. XVII, 22 ; Is. XI, 1, et les notes ; etc. — *Iniquitatem...* (vers. 27). D'après l'hébreu : Ruine, ruine, ruine, je la ferai ; à savoir, la royauté juive. — *Hoc non factum*. Autre variante dans l'hébreu : Ceel aussi ne sera pas, jusqu'à ce que... Cette même royauté cessera d'exister jusqu'à ce que le Messie (*cujus est iudicium*, celui auquel appartient le droit ; allusion très probable à la prophétie de Jacob, Gen. XLIX, 10), à qui elle revenait essentiellement, apparaisse, et la rétablisse. Promesse consolante, à la fin de l'oracle menaçant. — *Et tu...* Vers. 28-32 : le glaive de Jéhovah opérera aussi des ravages considérables parmi les Ammonites. Comp. le vers. 20. — *Opprobrium eorum* est un hébraïsme, qui représente l'allégresse outrageante manifestée par les Ammonites à l'occasion des malheurs de Juda. — *Mucro, mucro...* Autre apostrophe éloquente. Cf. vers. 16. — *Cum tibi*

29. Cum tibi viderentur vana, et divinantur mendacia, ut dareris super colla vulneratorum impiorum, quorum venit dies in tempore iniquitatis præfinita.

30. Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es; in terra natiuitatis tuæ iudicabo te.

31. Et effundam super te indignationem meam, in igne furoris mei sufflabo in te, daboque te in manus hominum insipientium, et fabricantium interitum.

32. Igni eris cibus, sanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni traderis; quia ego, Dominus, locutus sum.

29. Pendant qu'on voit pour toi des visions vaines et qu'on te prédit des mensonges, tu tomberas sur le cou des impies blessés, dont vient le jour marqué pour la punition de leur iniquité.

30. Rentre dans ton fourreau, au lieu où tu as été créée; je te jugerai dans le pays de ta naissance.

31. Je répandrai sur toi mon indignation, je soufflerai sur toi avec le feu de ma fureur, et je te livrerai aux mains d'hommes insensés, qui travaillent pour la mort.

32. Tu seras la pâture du feu, ton sang coulera au milieu du pays, et tu seras livré à l'oubli; car c'est moi, le Seigneur, qui ai parlé.

CHAPITRE XXII

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Et tu, fili hominis, nonne iudicas, nonne iudicas civitatem sanguinum?

3. Et ostendes ei omnes abominaciones suas, et dices : Hæc dicit Dominus Deus : Civitas effundens sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus, et quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur.

4. In sanguine tuo, qui a te effusus est, deliquisti; et in idolis tuis, quæ fecisti, polluta es; et appropinquare fecisti dies tuos, et adduxisti tempus an-

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Et toi, fils de l'homme, ne juges-tu pas, ne juges-tu pas la ville de sang?

3. Tu lui montreras toutes ses abominations, et tu diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : C'est là la ville qui répand le sang au milieu d'elle afin que son temps arrive, et qui a fait des idoles contre elle-même, pour se souiller.

4. Tu t'es rendue coupable par le sang que tu as répandu; tu t'es souillée par les idoles que tu as faites, et tu as avancé tes jours et amené le terme de

(vers. 29). Ce pronom se rapporte à Ammon, que les prophètes trompaient en lui prédisant un heureux sort. — *Ut dareris super colla...* Détail tragique : les cadavres des Ammonites tomberont sur ceux des Juifs (*vulneratorum impiorum...*). Sur les mots *dies...* *præfinita*, voyez la note du vers. 26^b. — *Revertere ad vaginam* (vers. 30). Hébr. : Remets (l'épée) dans son fourreau. Cet ordre est adressé aux Ammonites, auxquels il annonce que toute résistance de leur part serait vaine. — Les mots *in loco in quo...* synonymes de *in terra natiuitatis...*, désignent le pays d'Ammon. C'est donc sur son propre territoire que cette peuplade sera châtiée. — *Effundam super te...* (vers. 31). L'image du glaive cesse tout à coup, et nous voyons reparaître celle de l'incendie, qui a servi d'exorde à cette page éloquentte. Cf. xx, 45-49. — *In manus...* *insipientium, et...* Hébr. : Dans la main d'hommes brutaux, qui forgent la destruction. Portrait peu flatteur des Chaldéens. — *Oblivioni traderis* (vers. 32). L'oubli complet, tel est le dernier

mot du jugement divin contre les Ammonites. Peu d'années après la ruine de Jérusalem, ils furent attaqués à leur tour par Nabuchodonosor, qui ravagea entièrement leur contrée. Depuis lors, ils allèrent en s'amoindrisant toujours, jusqu'à ce qu'ils cessassent tout à fait d'être un peuple.

§ X. — *Les crimes de Jérusalem et leur punition.*
XXII, 1-31.

• Trois formules d'introduction (cf. vers. 1, 17 et 28) divisent ce paragraphe en trois parties.

1^o Les crimes de l'ingrate cité. XXII, 1-16.

CHAP. XXII. — 1-5. Le meurtrier et l'idolâtre. — *Nonne iudicas, nonne...* Répétition pleine d'énergie. Cf. xx, 4, et la note. — *Ostendes et*. Hébr. : Tu lui feras connaître. — *Effundens sanguinem*. Dieu reproche d'abord à Jérusalem d'avoir été une ville de sang, d'homicides. Le temps du châtiement (*tempus ejus*) viendra. — Il lui reproche ensuite un crime plus considérable encore, celui de sa perpétuelle idolâtrie : *quæ*

tes années : c'est pourquoi j'ai fait de toi l'opprobre des nations et l'objet des insultes de tous les pays.

5. Ceux qui sont près et ceux qui sont loin de toi triompheront de toi, souillée, illustre et grande par ta ruine.

6. Voici, les princes d'Israël usent chacun de leur bras au dedans de toi, pour répandre le sang.

7. Ils ont accablé d'outrages leur père et leur mère au dedans de toi; ils ont calomnié l'étranger au milieu de toi; ils ont affligé chez toi l'orphelin et la veuve.

8. Tu as méprisé mon sanctuaire et tu as profané mes sabbats.

9. Il y a eu au dedans de toi des calomnieux pour répandre le sang; chez toi, ils ont mangé sur les montagnes; ils ont commis le crime au milieu de toi.

10. Au dedans de toi ils ont découvert la honte de leur père; au dedans de toi ils ont outragé la femme pendant son impureté;

11. chacun a commis des abominations avec la femme de son prochain, le beau-père a souillé criminellement sa belle-fille; au milieu de toi le frère a fait violence à sa sœur, fille de son père.

12. Chez toi ils ont reçu des présents pour répandre le sang; tu as reçu une usure exorbitante, et tu as calomnié ton prochain pour satisfaire ton avarice; et tu m'as oublié, dit le Seigneur Dieu.

norum tuorum : propterea dedi te opprobrium gentibus, et irrisionem universis terris.

5. Quæ juxta sunt, et quæ procul a te, triumphabunt de te, sordida, nobilis, grandis interitu.

6. Ecce principes Israel singuli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinem.

7. Patrem et matrem contumeliis affecterunt in te; advenam calumniati sunt in medio tui; pupillum et viduam contristaverunt apud te.

8. Sanctuarium meum sprevisi, et sabbata mea polluisti.

9. Viri detractores fuerunt in te ad effundendum sanguinem; et super montes comederunt in te; scelus operati sunt in medio tui.

10. Verecundiora patris discooperuerunt in te; immunditiam menstruatæ humiliaverunt in te;

11. et unusquisque in uxore proximi sui operatus est abominationem, et socerurum suam polluit nefarie, frater sororem suam, filiam patris sui, oppressit in te.

12. Munera acceperunt apud te ad effundendum sanguinem; usuram et superabundantiam accepisti, et avaræ proximorum tuorum calumniabaris; meique oblita es, ait Dominus Deus.

fecti idola... Mais elle en subira aussi la peine (*contra semetipsam*). — *In sanguine...* et *in idolis...* Développement de ce double reproche, et des châtements que de pareils crimes attireront sur Jérusalem (vers. 4-5). — *Triumphabunt de te...* Hébr. : se moqueront de toi. — *Sordida...* *interitu*. D'après l'hébreu : Souillée de nom (de réputation), pleine de tumulte. Ce sont les meurtres et la violence qui occasionnaient ce tumulte.

6-12. Énumération des autres crimes de Jérusalem. Tableau hideux, qui montre jusqu'à quel point le peuple juif était corrompu et méritait la ruine. — *Ecce principes...* Les membres de la famille royale donnaient l'exemple de la dépravation, non seulement pris en masse, mais individuellement (*singuli*). La locution *in brachio...* *fuerunt* est un hébraïsme très expressif, pour dire qu'ils ne reconnaissent d'autre loi que la force brutale, et qu'ils répandaient froidement, impunément le sang, lorsque leur intérêt le demandait. — *Ad effundendum...* Formule répétée trois fois de suite comme un sinistre refrain. Cf. vers. 8^e et 12^e. — *Patrem et matrem...* (vers. 7). Crime odieux, qui ne blessait pas moins les lois de la

nature que les commandements divins. Cf. Ex. xx, 12; Deut. xxvii, 16, etc. A partir de ce trait, la description devient générale et ne concerne pas uniquement les chefs de Juda. — *Advenam...* *pupillum...* Les êtres sans défense et les plus dignes de commisération sont opprimés et maltraités. — *Sanctuarium...* et *sabbata...* (vers. 8). Le culte et le sabbat sont violés d'une manière sacrilège. — *Viri detractores...* (vers. 9). Jérusalem est remplie de calomnieux et de délateurs, dont les faux rapports font condamner à mort les innocents. — *Super montes comederunt...* On se livre à la pratique idolâtrique sur les hauts lieux. Cf. xviii, 6, et la note. C'est vraisemblablement le culte des idoles qui est désigné par les mots *scelus operati sunt*. — Les vers. 10-11 signalent quelques crimes révoltants d'impudicité. *Verecundiora...* : l'inceste commis avec une belle-mère. *Immunditiam menstruatæ...* : voyez xviii, 6, et le commentaire. — *Munera acceperunt...* (vers. 12). Vénéalité des juges, qui avait souvent pour résultat l'effusion du sang innocent (*ad effundendum...*). — *Usuram...* L'usure et l'extorsion pratiquées sans pitié. — *Calumniabaris*. D'après l'hébreu : Tu opprimeras.

13. Ecce complosi manus meas super avaritiam tuam, quam fecisti, et super sanguinem qui effusus est in medio tui.

14. Numquid sustinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? Ego Dominus locutus sum et faciam.

15. Et dispergam te in nationes, et ventilabo te in terras, et deficere faciam immunditiam tuam a te.

16. Et possidebo te in conspectu gentium; et scies quia ego Dominus.

17. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, versa est mihi domus Israel in scorium; omnes isti æs, et stannum, et ferrum, et plumbum in medio fornacis; scoria argenti facti sunt.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Eo quod versi estis omnes in scorium, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,

20. congregatione argenti, et æris, et stanni, et ferri, et plumbi, in medio fornacis, ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, et in ira mea, et requiescam, et conflabo vos.

21. Et congregabo vos, et succendam vos in igne furoris mei, et conflabimini in medio ejus.

22. Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus; et scie-

13. Voici, j'ai frappé des mains, à cause de l'avarice que tu as pratiquée, et à cause du sang qui a été répandu au milieu de toi.

14. Ton cœur sera-t-il ferme, et tes mains auront-elles de la force, aux jours où j'agirai contre toi? Moi, le Seigneur, j'ai parlé, et j'agirai.

15. Je te disséminerai parmi les nations, je te disséminerai en divers pays, et je ferai disparaître de toi ton impureté.

16. Je te posséderai en présence des nations, et tu sauras que je suis le Seigneur.

17. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

18. Fils de l'homme, la maison d'Israël s'est changée pour moi en scories; ils sont tous de l'airain, de l'étain, du fer, et du plomb au milieu de la fournaise; ils sont les scories de l'argent.

19. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que vous vous êtes tous changés en scories, voici, je vous rassemblerai au milieu de Jérusalem,

20. comme on rassemble l'argent, l'airain, l'étain, le fer et le plomb au milieu de la fournaise, et j'y allumerai le feu pour vous faire fondre. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur et dans ma colère; je me satisferai, et je vous ferai fondre.

21. Je vous rassemblerai, et je vous brûlerai par le feu de ma fureur, et vous serez fondus au milieu de Jérusalem.

22. Comme l'argent est fondu au milieu de la fournaise, ainsi le serez-vous

13-16. Le châtement mérité par ces crimes. — *Complosi manus...* Ce geste marque une vive émotion, et spécialement la colère dans le cas présent. Cf. xxi, 14, 17. — *Numquid sustinebit...* (vers. 14). Question ironique, à laquelle il faut répondre par un Non énergique, car « tout cœur se fondra, et toutes les mains deviendront faibles », comme il a été prédit plus haut (xxi, 7). — *Dispergam te...* L'exil à travers les contrées orientales (vers. 15). Du moins, la souffrance purifiera ce peuple si souillé : *deficere faciam...* Cf. xxiii, 27-28. — *Possidebo te...* (vers. 16). Suivant cette traduction de la Vulgate, qui est aussi celle des Septante, Jéhovah rendra ouvertement sa faveur aux Juifs, après les avoir ainsi purifiés. Sous sa forme actuelle, l'hébreu exprime un autre sens, qui est moins net; Tu seras souillée par toi (c.-à-d., tu auras honte de tes crimes) devant les nations.

2° La maison d'Israël, qui est devenue semblable à un métal grossier, sera jetée dans la fournaise pour être châtiée. XXII, 17-22.

C'est encore la sentence, mais lancée sous la

forme d'une image très significative. Cf. Is. i, 22, et xlviii, 10; Jer. vi, 28-30, etc.

17-18. Constatacion douloureuse. — *Versa est mihi...* La nation théocratique n'est plus qu'un vil métal (*æs, stannum...*), ou que la scorie d'un métal noble par lui-même (*scoria argenti*).

19-22. Les conséquences de cette constatation. Notez les répétitions nombreuses, destinées à renforcer l'idée. — *Congregabo... in medio...* Au temps de l'invasion chaldéenne, la plus grande partie de la population alla chercher un refuge dans la capitale, et beaucoup périrent misérablement pendant le siège. Cf. Jer. vi, 1. — *Congregatione argenti...* (vers. 20). Hébraïsme : comme l'on entasse dans une fournaise divers métaux que l'on veut faire fondre ensemble. — *Requiescam*. Hébr. : Je vous déposerai (dans la fournaise). — *Conflabimini...* (vers. 21). D'ordinaire, cette opération a pour but de dégager le métal des matières moins pures qui lui sont associées; mais ici Dieu n'a en vue rien de semblable : ce qu'il se propose avant tout, c'est de punir.

3° Toutes les classes de la société juive sont

au milieu de cette ville, et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

23. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

24. Fils de l'homme, dis à Jérusalem : Tu es une terre impure, et qui n'a pas été arrosée de pluies au jour de la fureur.

25. Les prophètes ont conspiré au milieu d'elle ; comme un lion qui rugit et ravit la proie, ils ont dévoré les âmes ; ils ont reçu des richesses et des récompenses, ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. Ses prêtres ont méprisé ma loi, et ils ont souillé mon sanctuaire ; ils n'ont pas fait de différence entre ce qui est saint et ce qui est profane, et ils n'ont pas distingué entre ce qui est pur et ce qui est impur ; ils ont détourné leurs yeux de mes sabbats, et j'étais souillé au milieu d'eux.

27. Ses princes, au milieu d'elle, étaient comme des loups qui ravissent la proie, attentifs à répandre le sang, à perdre les âmes et à courir avidement après le gain.

28. Ses prophètes mettaient l'enduit sans y rien mêler ; ils avaient des visions vaines et prophétisaient le mensonge, en disant : Ainsi parle le Seigneur Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé.

29. Le peuple du pays se livrait à la calomnie et commettait de violentes rapines ; il affligeait l'indigent et le pauvre,

tis quia ego Dominus, cum effuderim indignationem meam super vos.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

24. Fili hominis, dic ei : Tu es terra immunda, et non compluta in die furoris.

25. Conjuratio prophetarum in medio ejus ; sicut leo rugiens, rapiensque prædam, animas devoraverunt ; opes et pretium acceperunt ; viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

26. Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, et polluerunt sanctuaria mea ; inter sanctum et profanum non habuerunt distantiam, et inter pollutum et mundum non intellexerunt ; et a sabbatis meis averterunt oculos suos, et coinquinabar in medio eorum.

27. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam, ad effundendum sanguinem, et ad perdendas animas, et avare ad sectanda lucra.

28. Prophetæ autem ejus linebant eos absque temperamento, videntes vana, et divinantes eis mendacium, dicentes : Hæc dicit Dominus Deus, cum Dominus non sit locutus.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, et rapiabant violenter ; egenum et pauperem affligeabant, et adve-

couppables ; elles seront toutes pareillement punies. XXII, 23-31.

Ce passage réitère au propre ce que le précédent a dit au figuré.

23-31. Autre tableau des crimes de la nation. — *Tu es terra...* C'est l'idée générale (vers. 24) : le pays entier est corrompu, et tel est le motif des épreuves que Dieu lui envoie. — *Non compluta*. Sans la pluie, une région devient promptement stérile, surtout en Orient ; aussi, la sécheresse était-elle un des châtements célestes les plus fréquents. Cf. Deut. xi, 17 ; Am. iv, 7, etc. — *Conjuratio prophetarum* (vers. 25). Les LXX ont lu *n's'êhâ*, ses princes, au lieu de *n'ê'êhâ*, ses prophètes. Cette leçon paraît préférable, car il sera question des prophètes au vers. 28, et les crimes que mentionne le verset 25 conviennent beaucoup mieux à des princes méchants et cruels : *sicut leo rugiens...* — *Opes et pretium...* Ils s'emparaient du bien d'autrui par la violence ouverte. — *Sacerdotes...* (vers. 26). Les crimes spéciaux des prêtres. — *Contempserunt legem...* (hébr. : ils violent ma loi). Eux qui en étaient les défenseurs-nés. Cf. Mich. ii, 5-7. — *Pollue-*

runt sanctuaria. Eux qui devaient, par état, veiller à ce que la sainteté du temple fût respectée de tous. — *Inter sanctum et...* Cette distinction avait une importance capitale dans le culte sacré et dans la vie entière du peuple théocratique. Cf. Lev. x, 10 ; xi, 47, etc. Il incommodait aux prêtres de la faire observer fidèlement. — *A sabbatis... averterunt...* Ils ont affecté de ne pas s'apercevoir de la violation du sabbat, pour n'avoir point à reprendre les violateurs. — *Principes ejus...* (vers. 27). Le vers. 25 a signalé la conduite néfaste des princes du sang ; les princes mentionnés ici étaient sans doute les chefs des tribus et des familles. — *Quasi lupi*. Comparaison moins noble que celle du lion (verset 25). Cf. Soph. iii, 3. — *Prophetæ...* Crimes spéciaux des mauvais prophètes (vers. 28). — *Linebant... absque...* Hébr. : Ils enduisent pour eux de plâtre. Voyez XIII, 10, et la note. Tout ce que faisaient les princes, les faux prophètes l'approuvaient, le blanchissaient. — *Populi terræ...* (vers. 29). Les crimes de la masse du peuple. — *Quæstivi de eis...* (vers. 30). Ce détail met tristement en relief la culpabilité de toute la na-

nam opprimebant calumnia absque iudicio.

30. Et quæsiui de eis virum qui interponeret sepem, et staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem eam, et non inveni.

31. Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos; viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

et opprimait l'étranger par la calomnie sans justice.

30. J'ai cherché parmi eux un homme qui s'interposât comme une haie, qui se tint devant moi en faveur de ce pays, afin que je ne le détruise pas, et je n'en ai point trouvé.

31. Aussi ai-je répandu sur eux mon indignation, je les ai consumés dans le feu de ma colère; j'ai fait retomber leur conduite sur leur tête, dit le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIII

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, duæ mulieres filia matris unius fuerunt.

3. Et fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt; ibi subacta sunt ubera earum, et fractæ sunt mammæ pubertatis earum.

4. Nomina autem earum, Oolla major, et Ooliba, soror ejus minor; et habui eas, et pepererunt filios et filias. Porro earum nomina, Samaria Oolla, et Jerusalem Ooliba.

5. Fornicata est igitur super me Oolla, et insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, il y a eu deux femmes, filles d'une même mère.

3. Elles se sont prostituées en Égypte, elles se sont prostituées dans leur jeunesse; là leurs seins ont été pressés, et leurs mamelles virginales ont été touchées.

4. L'aînée s'appelait Oolla, et la plus jeune, sa sœur, Ooliba. Elles furent à moi, et elles enfantèrent des fils et des filles. Or voici leurs noms : Oolla, c'est Samarie, et Ooliba, c'est Jérusalem.

5. Oolla me fut donc infidèle, et elle devint folle de ses amants, les Assyriens ses voisins,

tion : dans son sein il n'y a pas un seul juste qui puisse, par son intercession et ses mérites, calmer la colère de Jéhovah et arrêter le châtiement. Hyperbole évidente, puisque Jérusalem possédait alors Jérémie, Baruch et d'autres justes; mais ce langage ne montre que mieux l'étendue de la corruption. Cf. Ps. xiii, 1-3; Jer. v, 1, etc. — Sur l'expression imagée *interponeret sepem*, voyez xiii, 5, et la note. — *Et effudi...* (vers. 31). Conscience nécessaire de toutes ces descriptions. Les préterits sont prophétiques.

§ X. — *Oolla et Ooliba. XXIII, 1-49.*

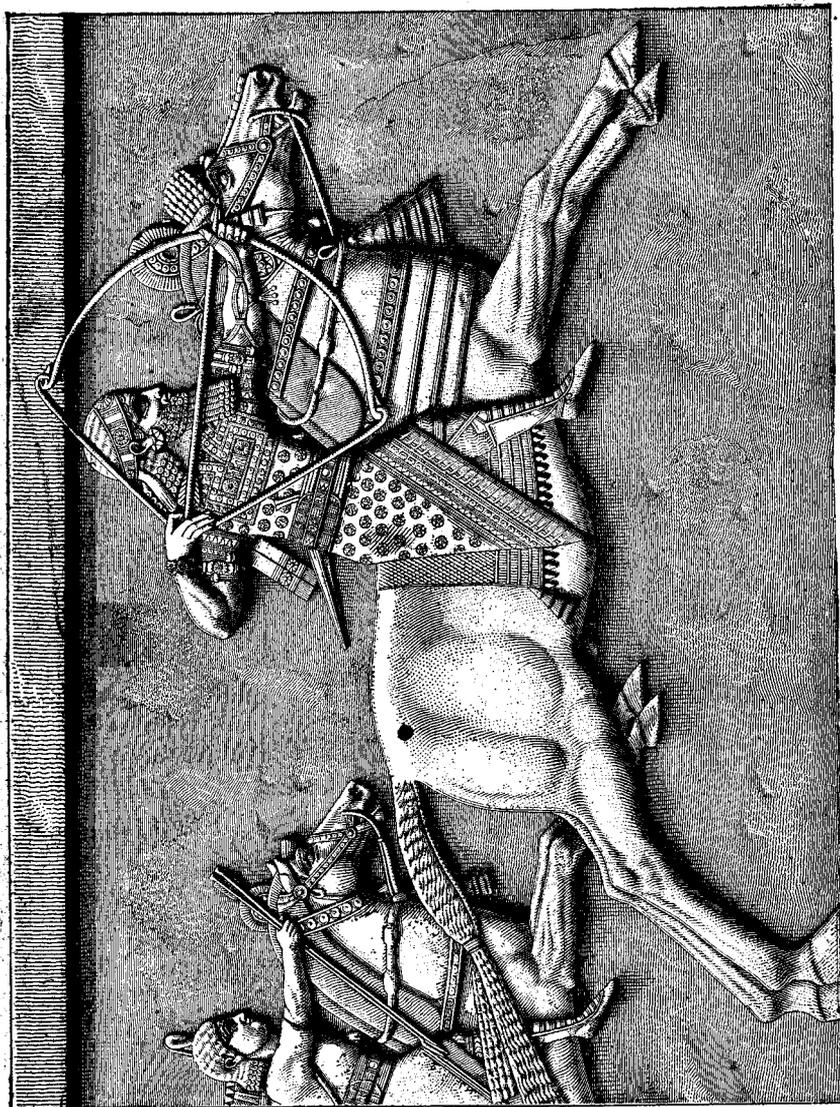
C'est encore le même thème qu'aux chap. xxi et xxii : les crimes et le châtiement de la nation théocratique. Mais cette double pensée est présentée ici sous une forme allégorique, dont les détails sont d'une grande hardiesse et d'une vigueur extraordinaire. L'infidélité de Samarie et de Jérusalem envers leur Dieu, durant tout le cours de leur histoire, est figurée par l'inconduite de deux sœurs effrontées. Comp. le chap. xvi, avec lequel celui-ci a beaucoup d'analogie.

1° Préambule : les deux sœurs. XXIII, 1-4. CHAP. XXIII. — 1-4. Oolla et Ooliba, et les deux villes dont elles sont l'emblème. — *Duæ*

mulieres. Jérémie aussi, iii, 7, représente les royaumes d'Israël et de Juda sous la figure de deux sœurs, dont la mère (*matris unius*) était la nation théocratique dans son unité d'avant le schisme. — *Fornicatæ... in Ægypto.* Dès leur séjour en Égypte, au temps de leur jeunesse comme peuple (*in adolescentia*), les Hébreux se livraient à l'idolâtrie. Cf. xvi, 26, et xx, 8. — *Oolla.* Hébr. : *'Oholah*, sa tente. — *Ooliba.* Hébr. : *'Oholbah*, ma tente (est) elle. Noms symboliques; en effet, Oolla, ou Samarie, avait un tabernacle, c.-à-d. un sanctuaire, qu'elle avait elle-même institué, tandis que sa sœur Ooliba, ou Jérusalem, possédait le vrai temple de Jéhovah. Oolla est appelée *major*, parce que le royaume des dix tribus avait un territoire beaucoup plus considérable que le royaume de Juda. — *Habui eas* : en qualité d'épouses. Cf. xvi, 8 et 20. — *Pepererunt...* Rapide multiplication du peuple hébreu soit en Égypte, soit en Palestine.

2° Oolla, ou le royaume de Samarie. XXIII, 5-10.

5-8. Intrigues d'Oolla avec les Assyriens. — *Fornicata... super me.* D'après l'hébreu : sous moi; c.-à-d., quoique je fusse son époux. — *Insanivit in amatores...* Les tribus schismatiques



Cavaliers assyriens. (Bas-relief de Nimive.)

6. vestitos hyacintho, principes et magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.

7. Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos; et in omnibus in quos insanivit, in immunditiis eorum polluta est.

8. Insuper et fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non reliquit; nam et illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, et illi confrugerunt ubera pubertatis ejus, et effuderunt fornicationem suam super eam.

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanivit libidine.

10. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios et filias ejus tulerunt, et ipsam occiderunt gladio; et factæ sunt famosæ mulieres, et judicia perpetraverunt in ea.

11. Quod cum vidisset soror ejus Ooliba, plus quam illa insanivit libidine; et fornicationem suam super fornicationem sororis suæ

12. ad filios Assyriorum præbuit im-

6. vêtus d'hyacinthe, princes et magistrats, jeunes et propres à allumer sa passion, tous cavaliers, montés sur des chevaux.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes d'élite, tous fils des Assyriens, et elle s'est souillée dans ses impuretés avec tous ceux dont elle était follement éprise.

8. Elle n'a pas renoncé pour cela aux fornications par lesquelles elle s'était prostituée en Égypte; car ils l'avaient aussi corrompue dans sa jeunesse, ils avaient pressé son sein de vierge, et ils avaient répandu sur elle leur fornication.

9. C'est pourquoi je l'ai livrée aux mains de ses amants, aux mains des fils d'Assur, dont elle s'était follement éprise.

10. Ils ont découvert son ignominie, ils ont enlevé ses fils et ses filles, et ils l'ont tuée elle-même avec l'épée; et elles devinrent des femmes fameuses, par les jugements exercés contre elles.

11. Après avoir vu cela, sa sœur Ooliba a poussé encore plus loin qu'elle-la fureur de sa passion, et sa fornication a dépassé celle de sa sœur.

12. Elle s'est livrée sans pudeur aux

recherchèrent avec ardeur l'alliance des Assyriens. Cf. IV Reg. xv, 19, et xvii, 3. Au lieu de *propinquantes*, l'hébreu a « propinquos »; proches, non sous le rapport de l'espace, mais sous celui des mœurs et des dispositions intimes. Samarie était aussi profane qu'Assur. — *Vestitos*... Comment Oolla fut séduite par les richesses et la puissance des Assyriens (vers. 6). — *Principes et magistratus*. Le texte original emploie deux mots d'origine étrangère (les *paḥôl* et les *s'gânim*), qui désignent les gouverneurs des provinces et les dignitaires inférieurs. Cf. Neh. iv, 15, et v, 15; Jer. L, 57 (d'après l'hébreu). — *Universos equites*. Ninive possédait, comme le montrent ses monuments, une cavalerie magnifique. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXXVIII, fig. 6, 9-11; pl. LXXXI, fig. 12, 13; pl. LXXXVIII, fig. 9; pl. LXXXIX, fig. 2, 5, 7, 11; pl. XCI, fig. 3, etc. — *In immunditiis eorum*... (vers. 7). L'alliance de Samarie avec les Assyriens fit bientôt passer chez elle leurs pratiques idolâtriques, qui la souillèrent profondément. — *Insuper... in Ægypto* (vers. 8). Les intrigues du royaume d'Israël avec l'Égypte. Cf. Os. vii, 11, etc.

9-10. La vengeance : les amis d'Oolla ont servi d'instruments au Seigneur pour la punir. — *Tradidi... in manus*... Samarie fut prise et détruite par les Assyriens. Cf. IV Reg. xvii, 4 et ss. — *Filios... tulerunt*... Ses habitants furent déportés en masse dans l'empire ninivite. — *Factæ... famosæ*. Mieux, d'après l'hébreu : Et elle (Oolla) devint fameuse parmi les femmes. Toutes les contrées voisines apprirent sa chute ignomi-

nieuse. Le prophète poursuit son allégorie jusque dans les plus petits détails. — *Judicia perpetraverunt*... Ce sont les traitements cruels des Assyriens qui valurent à Samarie sa triste célébrité.

3^o Ooliba, ou le royaume de Juda. XXIII, 14-25.

11-21. Les infidélités de Jérusalem envers le Seigneur. — *Ooliba plus quam illa*... Sur la culpabilité plus grande de Juda, voyez xvi, 47, 51 et les notes; Jer. III, 8-11, etc. — *Ad filios Assyriorum*. C'est l'impie Achaz qui immita le premier les Assyriens dans les affaires du royaume de Juda. Cf. IV Reg. xvi, 17. Folle insigne, que ses sujets devaient explorer cruellement. Cf. Is. vii, 17 et ss. — *Ducibus et magistratibus*... Répétition du vers. 6, avec de légères variantes. — *Indutis... varia*. Hébr. : Revêtus d'une beauté parfaite. — *Via una ambarum* (vers. 13). Les deux sœurs se déshonorèrent par les mêmes turpitudes. — *Et auxit*... (vers. 14 et ss.). Après que les Chaldéens eurent renversé Ninive et pris sa place sur la scène historique, c'est à eux que s'adressèrent les « coquetteries » de Juda. — *Viros depictos*... Allusion à la coutume assyrienne et babylonienne de peindre sur les murailles des palais les scènes si vivantes que nous admirons aujourd'hui dans les musées des grandes villes européennes. — *Expressas coloribus*. D'après l'hébreu : peintes au vermillon. Les riches couleurs ont été de tout temps chères aux Orientaux. — *Tiaras tinctas*... (vers. 15). L'hébreu signifie peut-être : d'amples turbans. — *Ducum*. Le mot hébreu *šalmim* qui désignait,

fil des Assyriens, aux chefs et aux magistrats qui venaient vers elle, couverts de vêtements de différente couleur, aux cavaliers qui étaient montés sur leurs chevaux, tous jeunes et beaux.

13. Et je vis que leur voie à toutes les deux était également souillée.

14. Et Ooliba a augmenté encore ses fornications; car ayant vu des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées en couleurs,

15. avec les reins ceints de baudriers et des tiaras de différentes couleurs sur la tête, ayant tous l'apparence de chefs, et la ressemblance des fils de Babylone et du pays des Chaldéens où ils sont nés,

16. elle en est devenue folle, à cause de la concupiscence de ses yeux, et elle leur a envoyé des ambassadeurs en Chaldée.

17. Et lorsque les fils de Babylone furent venus auprès d'elle, dans la couche de la prostitution, ils la souillèrent par leurs infamies, et elle fut souillée par eux, et son âme se dégoûta d'eux.

18. Elle a mis à nu ses fornications, et elle a découvert son ignominie; et mon âme s'est éloignée d'elle, comme mon âme s'était éloignée de sa sœur.

19. Car elle a multiplié ses fornications, se souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'était prostituée dans le pays d'Égypte.

20. Elle est devenue folle dans son ardeur pour les embrassements de ces hommes, dont la chair est comme la chair des ânes, et dont l'approche est comme celle des chevaux.

21. Et tu as renouvelé le crime de ta jeunesse, lorsque tes seins furent pressés en Égypte, et que tes mamelles virginales furent touchées.

22. C'est pourquoi, Ooliba, ainsi parle

pudenter, ducibus et magistratibus ad se venientibus, indutis veste varia, equitibus qui vectabantur equis, et adolescentibus forma cunctis egregia.

13. Et vidi quod polluta esset via una ambarum.

14. Et auxit fornicationes suas; cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus,

15. et accinctos balteis renes, et tiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terræque Chaldæorum, in qua orti sunt,

16. insanivit super eos concupiscentia oculorum suorum, et misit nuntios ad eos in Chaldæam.

17. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammaram, polluerunt eam stupris suis, et polluta est ab eis, et saturata est anima ejus ab illis.

18. Denudavit quoque fornicationes suas, et discooperuit ignominiam suam; et recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea a sorore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.

20. Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum, et sicut fluxus equorum fluxus eorum.

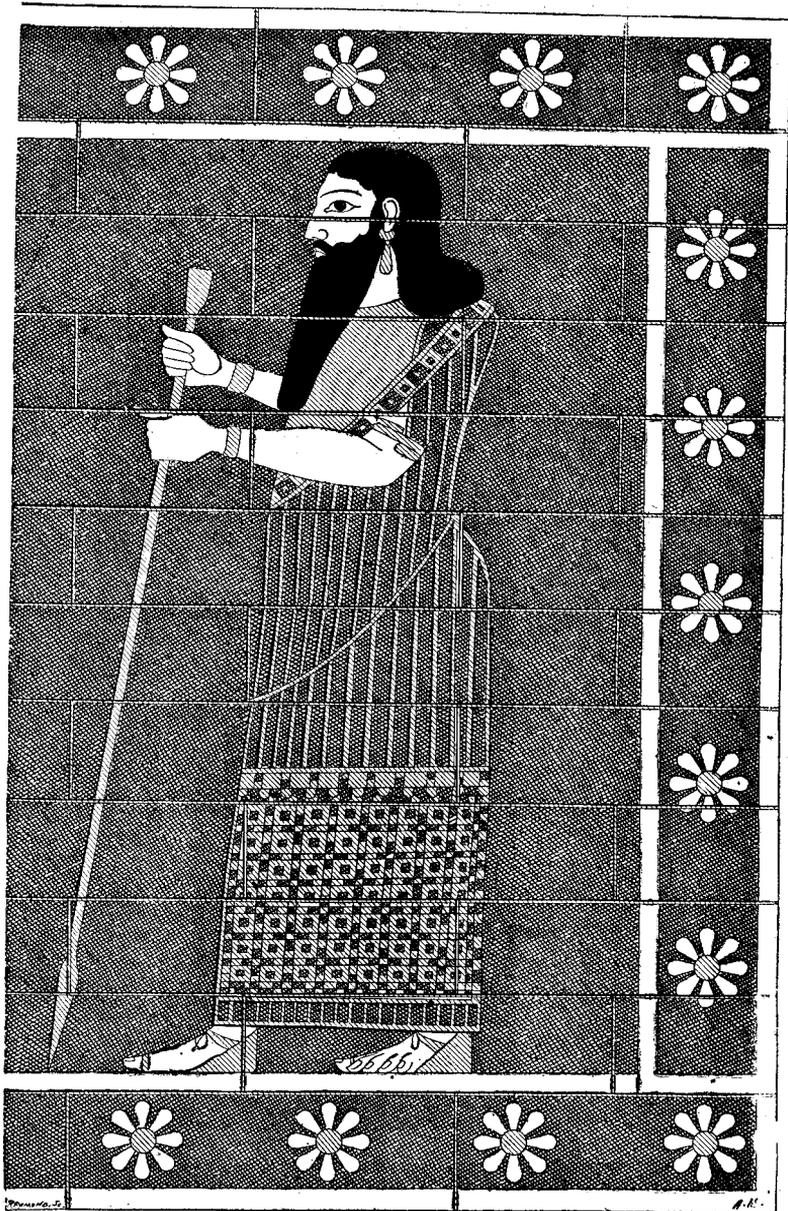
21. Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, et confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ.

22. Propterea, Ooliba, hæc dicit Do-

l'origine, les « trois » guerriers montés sur un char de guerre, à ici le sens large de chefs. — *Insanivit...* (vers. 16) : comme autrefois pour les Assyriens. Comp. le vers. 11. — *Cumque ventisset...* (vers. 17). Ces relations politiques avec Babylone accrurent les pratiques idolâtriques de Jérusalem et de Juda. — *Cubile mammaram*. Hébr. : la couche des amours. — *Saturata est...* : de cette satiété qui suit toujours l'assouvissement des passions mauvaises. L'hébreu dit simplement : Elle s'éloigna. De même au vers. 28. Juda se fatigua donc de l'alliance, ou plutôt du joug des Chaldéens, et il chercha à se rapprocher de l'Égypte. — *Recessit anima mea...* (vers. 18). L'impure Jérusalem devint pour Jéhovah, comme

autrefois Samarie, un objet d'horreur et de dégoût. — *Fornicata... in terra Ægypti* (vers. 19). Comp. les vers. 3 et 8. En renouant ses relations avec l'Égypte, la nation réitérait, d'après l'image employée dans tout ce chapitre, les infamies de sa jeunesse. — *Carnes... ut... asinorum* (vers. 20). Comparaison hardie, pour mieux décrire les mœurs dépravées des Égyptiens. Cf. xvi, 26, et Jer. v, 8. — *Visitasti...* (vers. 21). C.-à-d., tu as renouvelé tes anciens crimes. Les mots suivants sont une répétition du vers. 3^b.

22-25. La punition de ces infidélités. La sentence s'élançe comme par bonds, à trois reprises différentes. Voyez les vers. 22, 28 et 32, munis chacun d'une petite formule d'introduction. — *Eccc...*



Peinture en briques émaillées. (Ruine de Ninive.)

le Seigneur Dieu : Voici, je susciterai contre toi tous tes amants dont ton âme s'est rassasiée, et je les rassemblerai contre toi de toutes parts,

23. les fils de Babylone et tous les Chaldéens, nobles, rois et princes, tous les fils des Assyriens, jeunes gens bien faits, tous chefs et magistrats, princes des princes, et cavaliers renommés.

24. Ils viendront contre toi munis de chars et de roues, avec une foule de peuples; ils t'attaqueront de toutes parts, armés de la cuirasse, du bouclier et du casque; je leur donnerai le jugement, et ils te jugeront selon leurs lois.

25. Je dirigerai ma jalousie contre toi, et ils l'exerceront avec fureur; ils te couperont le nez et les oreilles, et ce qui restera, ils le feront tomber par l'épée; ils prendront tes fils et tes filles, et ce qui restera de toi sera dévoré par le feu.

26. Ils te dépouilleront de tes vêtements, et ils enlèveront tes parures précieuses.

27. Je ferai cesser ton crime, et ta fornication du pays d'Égypte; tu ne lèveras plus tes yeux vers eux, et tu ne te souviendras plus de l'Égypte.

28. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je te livrerai aux mains de ceux que tu hais, aux mains de ceux dont ton âme est rassasiée.

29. Ils te traiteront avec haine, ils enlèveront le fruit de tous tes travaux, ils te laisseront nue et pleine d'ignomi-

minus Deus : Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra te, de quibus satiata est anima tua, et congregabo eos adversum te in circuitu;

23. filios Babylonis, et universos Chaldæos, nobiles, tyrannosque et principes, omnes filios Assyriorum, juvenes forma egregia; duces et magistratus universos, principes principum, et nominatos ascensores eorum.

24. Et venient super te instructi curru et rota, multitudo populorum; lorica, et clypeo, et galea armabuntur contra te undique; et dabo coram eis iudicium, et iudicabunt te iudiciis suis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore; nasum tuum et aures tuas præcedent, et quæ remanserint, gladio concident; ipsi filios tuos et filias tuas capient, et novissimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te vestimentis tuis, et tollent vasa gloriæ tuæ.

27. Et requiescere faciam scelus tuum de te, et fornicationem tuam de terra Ægypti; nec levabis oculos tuos ad eos, et Ægypti non recordaberis amplius.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manu eorum quos odisti, in manus de quibus satiata est anima tua.

29. Et agent tecum in odio, et tollent omnes labores tuos, et dimittent te nudam, et ignominia plenam; et revelabi-

suscitabo... Contre Ooliba aussi (comp. le vers. 9), Dieu emploiera comme instruments de ses vengeances ceux avec qui elle aura péché. — *Filios Babylonis, et universos...* Énumération longue et menaçante (vers. 23), qui reproduit en partie celle des vers. 6 et 12. — *Nobiles... et principes.* Dans l'hébreu : *Pqôd, et Sôa', et Qôa'*. De nombreux commentateurs anciens et modernes regardent, avec beaucoup de vraisemblance, ces trois mots comme des noms propres de peuples; on les retrouve, en effet, sur les monuments chaldéens, sous la forme très peu modifiée de *Pukâdu*, de *Sutu* et de *Kâdu*, pour désigner des peuples qui vivaient à l'est du Tigre. — *Filios Assyriorum.* L'empire assyrien était tombé, mais il faisait partie intégrante de la Chaldée. — *Principes principum.* L'hébreu a *salîsim*, comme au vers. 15. — *Venient super te...* (vers. 24). Ceux dont Juda s'était follement épris, et pour lesquels il avait tout sacrifié, deviendront ses pires ennemis. — *Instructi.* Le substantif hébreu *hosen*, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, semble désigner une espèce d'arme; mais on ignore laquelle. Les Septante traduisent sans

motif : (Ils viendront)... du nord. — *Lorica.* Hébr. : *sinnah*, le grand bouclier (*Atl. archéol.*, pl. LXXXIV, fig. 13, 21, etc.). *Clypeo.* le petit bouclier ordinaire. — *Dabo coram eis...* C.-à-d. : Je leur abandonnerai le soin de te juger et de te châtier. — *Ponam zelum...* (vers. 25) : la jalousie terrible de l'époux outragé. — *Nasum... præcedent...* En Égypte, on mutilait de la sorte les femmes adultères. Voyez Diodore de Sicile, I, 18. — *Filios... capient.* La déportation des habitants, comme pour Samarie. Cf. vers. 10. — *Novissimum tuum.* Ce qui aura échappé au glaive périra par le feu. — *Denudabunt...* (vers. 26). Voyez xvi, 39, et la note. La cité sera entièrement pillée, dépouillée de toutes ses richesses (*tollent vasa...*). — *Requiescere faciam...* (vers. 27). Réduite à ce misérable état, Jérusalem sera bien forcée de renoncer à son idolâtrie. Cf. xvi, 41, et xxii, 15. — *Quia hæc dicit...* (vers. 28). La sentence, qui paraissait achevée, recommence avec une nouvelle vigueur. — *Tollent... labores...* (vers. 29). C.-à-d., le fruit de ses travaux, tous ses biens. — *Fecerunt hæc...* *quia* (vers. 30). Le Seigneur ne se lasse pas de signaler le motif du

tur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, et fornicationes tuæ.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. In via sororis tuæ ambulasti, et dabo calicem ejus in manu tua.

32. Hæc dicit Dominus Deus : Calicem sororis tuæ bibes profundum et latum ; eris in derisum, et in subsannationem, quæ est capacissima.

33. Ebrietate et dolore repleberis, calice meroris, et tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ.

34. Et bibes illum, et epotabis usque ad fæces ; et fragmenta ejus devorabis, et ubera tua lacerabis, quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

35. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia oblita es mei, et projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas.

36. Et ait Dominus ad me, dicens : Fili hominis, numquid judicas Oollam et Oolibam, et annuntias eis scelera earum ?

37. Quia adulteratæ sunt, et sanguis in manibus earum, et cum idolis suis fornicatæ sunt ; insuper et filios suos, quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

38. Sed et hoc fecerunt mihi : polluerunt sanctuarium meum in die illa, et sabbata mea profanaverunt.

nie ; et la honte de tes fornications, ton crime et tes impudicités seront découverts.

30. Ils te traiteront ainsi parce que tu t'es prostituée aux nations, parmi lesquelles tu t'es souillée par le culte de leurs idoles.

31. Tu as marché dans la voie de ta sœur, et je mettrai sa coupe dans ta main.

32. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Tu boiras la coupe de ta sœur, cette coupe profonde et large, et tu seras un objet de risée et de raillerie ; sa capacité est très grande.

33. Tu seras remplie d'ivresse et de douleur, par cette coupe d'affliction et de tristesse, par cette coupe de ta sœur Samarie.

34. Tu la boiras, et tu la videras jusqu'à la lie ; tu en dévoreras même les débris, et tu te déchireras le sein, car c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur Dieu.

35. C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière ton dos, toi aussi porte ton crime et tes fornications.

36. Le Seigneur me dit aussi : Fils de l'homme, ne jugeras-tu pas Oolla et Ooliba, et ne leur annonceras-tu pas leurs crimes ?

37. Car elles se sont livrées à l'adultère, et il y a du sang dans leurs mains, et elles se sont prostituées à leurs idoles ; de plus, les enfants qu'elles m'avaient engendrés, elles les leur ont offerts en pâture.

38. Voici encore ce qu'elles m'ont fait : elles ont violé mon sanctuaire en ce jour-là, et elles ont profané mes sabbats.

châtiment. — *In via sororis...* (vers. 31). Coupable autant et plus que Samarie, Jérusalem subira les mêmes malheurs : *dabo calicem...* Sur cette figure, voyez Is. II, 22-23 ; Jer. xxv, 15-16, etc. Elle est commentée avec éloquence dans les vers. 32-33. — *Quæ est capacissima*. Ces mots se rapportent évidemment à la coupe, et non à la risée dont Juda est menacé. — *Usque ad fæces* (vers. 34). Cf. Ps. lxxiv, 9 ; Is. LI, 17. — *Fragmenta... devorabis*. Acte de pure insanité ; mais Ooliba deviendra folle après avoir vidé le calice amer. Elle le brisera, et elle en ramassera les fragments, qu'elle mordra et avec lesquels elle se déchirera la poitrine. — *Quia oblita...* (vers. 35). La punition sera grande, mais la faute avait été grande aussi. — *Projecisti... post tergum...* Hébr. : Tu m'as jeté derrière ton dos. Image du dernier mépris.

4° Récapitulation et conclusion : les reproches et les menaces retentissent simultanément contre les deux sœurs. XXIII, 36-49.

36-45. Les reproches. — *Numquid judicas...?* Dieu presse son prophète de juger et de condamner sévèrement les deux coupables. Cf. xx, 4, et xxii, 2. — *Quia adulteratæ..., et sanguis...* (vers. 37). Leurs crimes consistaient surtout dans l'idolâtrie et le meurtre. Cf. xxii, 3-4. — *Filios... ad devorandum*. Rite infâme du culte de Moloch. Cf. xvi, 20, et xx, 26. — *Sed et hoc...* (vers. 38). Le pronom est très accentué, car il s'agit d'un crime énorme. Le jour même où ils avaient immolé leurs enfants à Moloch (*in die illa*) les Juifs osaient se présenter au temple, pour offrir leurs hommages à Jéhovah. C'était une association révoltante, qui profanait le sanctuaire. Comp. le vers. 39. — *Miserunt et viros...*

39. Et lorsqu'elles immolaient leurs enfants à leurs idoles, et qu'elles entraient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le souiller, voilà ce qu'elles ont fait au milieu de ma maison.

40. Elles ont fait chercher des hommes venant de loin, auxquels elles avaient envoyé des ambassadeurs, et voici, ils sont venus; pour eux tu t'es lavée, tu as mis du fard à tes yeux, et tu t'es ornée des parures des femmes;

41. tu t'es assise sur un lit magnifique, et une table a été dressée devant toi, et tu as placé sur elle mon encens et mes parfums.

42. On entendait la voix d'une multitude joyeuse, et à quelques-uns, que l'on amenait de cette foule d'hommes qui venaient du désert, on mettait des bracelets aux mains et des couronnes brillantes sur la tête.

43. Je dis alors au sujet de celle qui a vieilli dans l'adultère: Continuera-t-elle maintenant ses fornications, elle aussi?

39. Cumque immolarent filios suos idolis suis, et ingrederentur sanctuarium meum in die illa ut polluerent illud, etiam hæc fecerunt in medio domus meæ.

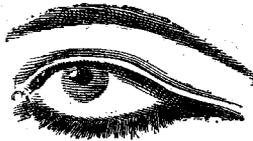
40. Miserunt ad viros venientes de longe, ad quos nuntium miserant; itaque ecce venerunt, quibus te lavisti, et circumlinisti stibio oculos tuos, et ornata es mundo muliebri;

41. sedisti in lecto pulcherrimo, et mensa ornata est ante te; thymiama meum et unguentum meum posuisti super eam.

42. Et vox multitudinis exultantis erat in ea; et in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, et veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, et coronas speciosas in capitibus eorum.

43. Et dixi ei, quæ attrita est in adulteriis: Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.

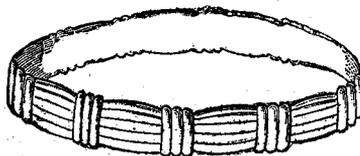
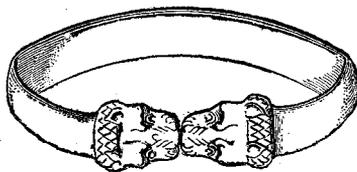
(vers. 40). Leurs alliances avec les nations païennes sont de nouveau symbolisées par la conduite des femmes de mauvaise vie, qui multiplient leurs moyens de séduction: *quibus te lavisti...* (vers. 40-41). Les verbes sont maintenant au singulier, quoiqu'il s'agisse des deux sœurs, parce que le prophète pense plus spécialement à Jérusalem. — *Circumlinisti stibio...*: pour donner aux yeux plus d'éclat. Sur cette coutume orientale très ancienne, voyez IV Reg. ix, 30; Job, xlii, 14, etc. (*Atl. archéol.*, pl. vi, fig. 2-10). — *Se-*



Œil fardé à l'antimoine.

disti in lecto (vers. 41). Le détail qui suit, *mensa ornata est...*, donne à croire qu'il n'est pas question d'un lit ordinaire, mais du divan sur lequel on s'étendait pour prendre les repas. Cf. Am. vi, 4, etc. — *Thymiama meum...* Jérusalem offrait aux idoles, en fumigations et en libations, les aromates et l'huile qu'elle aurait dû réserver pour le Seigneur, car elle tenait de lui ces produits de la région, et ils ne devaient retourner qu'à lui. — *Vox multitudinis...* (vers. 42). Les deux sœurs donnaient de joyeuses fêtes en l'honneur de leurs amants. Les LXX traduisent: On a fait entendre la voix de l'harmonie. La musique, en effet, était habituellement associée aux festins. Cf. IV Reg. xix, 35; Eccl. xxxii, 7-8; Is. v, 12; Am. vi, 5-6, etc. — *In viris...* de

deserto. Ces mots désignent les peuplades transjordanennes, avec lesquelles Juda devait s'allier aussi. Cf. Jer. xxvii, 9 et ss. L'hébreu est assez obscur dans cette première partie du verset 42, où il a probablement subi des altérations



Bracelets assyriens.

fâcheuses. On peut le traduire ainsi: Et la voix (c.-à-d. le bruit) de la multitude se calme en elle, et vers les hommes de cette multitude d'hommes on a fait venir les buveurs du désert. La Vulgate et les LXX donnent un sens plus clair. — *Posuerunt armillas...* D'après notre version latine, Oolla et Ooliba poussaient la délicatesse envers leurs convives jusqu'à les parer de bracelets et de couronnes. Cf. xvi, 33-34;

44. Et ingressi sunt ad eam quasi ad mulierem meretricem; sic ingrediebantur ad Oollam et Oolibam, mulieres nefarias.

45. Viri ergo justi sunt; hi judicabunt eas judicio adulterarum, et judicio effundentium sanguinem, quia adulteræ sunt, et sanguis in manibus earum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus: Adduc ad eas multitudinem, et trade eas in tumultum et in rapinam.

47. Et lapidentur lapidibus populum, et confodiantur gladiis eorum; filios et filias earum interficient, et domos earum igne succedent.

48. Et auferam scelus de terra, et discent omnes mulieres ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, et peccata idolorum vestrorum portabitis, et scietis quia ego Dominus Deus.

44. Ils sont entrés chez elle comme chez une femme débauchée; c'est ainsi qu'ils sont entrés chez Oolla et Ooliba, ces femmes criminelles.

45. Mais ces hommes sont justes; ils les jugeront comme on juge les adultères, et comme on juge ceux qui répandent le sang; car ce sont des adultères; et il y a du sang à leurs mains.

46. Car ainsi parle le Seigneur Dieu: Amène contre elles une multitude, et livre-les au tumulte et au pillage.

47. Que les peuples les lapident avec des pierres, et qu'ils les percent de leurs épées; ils tueront leurs fils et leurs filles, et ils brûleront leurs maisons par le feu.

48. J'enlèverai ainsi le crime du pays, et toutes les femmes apprendront à ne pas imiter leur crime.

49. Et on fera retomber votre crime sur vous; vous porterez les péchés de vos idoles, et vous saurez que je suis le Seigneur Dieu.

CHAPITRE XXIV

1. Et factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens:

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus, in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

1. Dans la neuvième année, le dixième mois, le dixième jour, la parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes:

2. Fils de l'homme, écris la date de ce jour, car c'est aujourd'hui que le roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jérusalem.

Sap. II, 7-8. Toutefois ce trait est inexact, car, dans l'hébreu, on lit: *in manibus* « earum », *in capitibus* « earum », au lieu du masculin *eorum*. Les présents en question sont donc ceux que les sœurs recevaient de leurs tristes amis. — *Dicitur... Nunc fornicabitur...* Elles sont l'une et l'autre dissolues au dernier degré, et tout à fait incorrigibles (vers. 43-44). — *Viri ergo...* (vers. 45). De quelle manière on devra les traiter; les hommes justes (probablement les Chaldéens, ainsi nommés parce qu'ils étaient les ministres des vengeances de Dieu) seront chargés de les condamner.

46-49. La sentence. Il y avait déjà quelque temps que celle d'Oolla avait reçu son exécution; Jéhovah la réitère ici, pour ne pas séparer les deux criminelles. — *Adduc...*, *trade...* Dans l'hébreu, ces deux versets sont à l'infinitif, et ils seraient mieux traduits par la première personne du futur: *J'amènerai*, *je livrerai*. — *Lapidentur*: en tant qu'adultères. *Confodiantur...*: en tant qu'homicides. Voyez xvi, 40, et la note. — *Auferam scelus...* (vers. 48). Le crime cessera sur le territoire juif, parce que celles qui le commettaient auront disparu. — *Discent...* mu-

lieres... Tous les peuples, figurés par ces femmes, recevront dans le châtimement des Juifs un exemple salutaire. — *Peccata idolorum...* (vers. 49). C.-à-d., la punition des crimes que l'idolâtrie avait fait commettre aux habitants de Juda.

§ XI. — Deux symboles de la ruine de Jérusalem. XXIV, 1-27.

Derniers avertissements donnés aux Juifs, au moment où le siège de Jérusalem va commencer, c.-à-d., au moment où l'exécution de la sentence va remplacer les reproches et les menaces.

1^o Introduction. XXIV, 1-2.

CHAP. XXIV. — 1-2. L'époque et l'occasion de ce nouvel oracle. — *Anno nono...*, *die...* C'est en ce jour même que les Chaldéens achevaient d'investir entièrement Jérusalem. Cf. IV Reg. xxv, 1; Jer. xxxix, 1, et lii, 4. — *Scribe tibi...* (vers. 2). Le Seigneur voulait attirer ainsi l'attention de tous sur cette date, si grave dans l'histoire des Juifs, et dont l'anniversaire fut longtemps célébré par un jeûne solennel. Cf. Zach. viii, 19. — *Nomen diei...* Il y a une répétition solennelle dans l'hébreu: Le nom du jour, oui, de ce jour. — *Confirmatus est...* Hébr.: Le roi

3. Tu diras sous forme de proverbe cette parabole à la maison d'Israël qui m'irrite, et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Place une chaudière; place-la, dis-je, et mets-y de l'eau.

4. Remplis-la de morceaux, de tous les bons morceaux : la cuisse, l'épaule, les morceaux de choix et pleins d'os.

5. Prends les bêtes les plus grasses, mets au-dessous un morceau d'os; elle bout à gros bouillons, les os mêmes sont cuits au milieu d'elle.

6. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur à la ville de sang, à la chaudière rouillée, dont la rouille n'est pas sortie! Tires-en les morceaux les uns après les autres; que le sort ne tombe pas sur elle.

7. Car son sang est au milieu d'elle, elle l'a répandu sur la pierre la plus polie; elle ne l'a pas répandu sur la terre, pour qu'il pût être couvert de poussière.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, et loqueris ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Pone ollam; pone, inquam, et mitte in eam aquam.

4. Congere frusta ejus in eam, omnem partem bonam, femur et armum, electa et ossibus plena.

5. Pinguissimum pecus assume, compone quoque strues ossium sub ea; efferbuit coctio ejus, et discocta sunt ossa illius in medio ejus.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati sanguinum, ollæ cujus rubigo in ea est, et rubigo ejus non exivit de ea! Per partes et per partes suas ejice eam; non cecidit super eam sors.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus est, super limpidissimam petram effudit illum; non effudit illum super terram, ut possit operiri pulvere.

de Babylone a mis la main (à la lettre : s'est appuyé) sur Jérusalem.

2^e Premier symbole : la chaudière remplie de viande et mise sur le feu. XXIV, 3-14.

3-5. La parabole. — *Per proverbium... parabolam....* Voyez la note de XVII, 2. — *Ad domum irritatricem.* Cf. II, 5; XII, 2, etc. Israël était de plus en plus devenu une maison désolée.



A.M.

Chaudière pleine de viandes. (Peinture égyptienne.)

béssante et rebelle. — *Pone ollam* (hébr., *str*, une chaudière). Cette parabole est, en vérité, un simple développement de la comparaison que les Juifs eux-mêmes avaient autrefois employée (cf. XI, 3), pour dire, avec une sacrilège audace, qu'ils ne redoutaient pas les menaces divines. Il y a une ironie terrible dans cet emprunt que le Seigneur fait à leurs propres paroles, pour les retourner contre eux. La chaudière dans laquelle ils prétendaient être en sûreté va devenir le lieu de leur ruine; après quoi elle sera brisée, elle aussi. — *Pone, inquam...* La répétition de l'ordre

montre qu'il s'agit d'une chose pressante. — *Mitte... aquam...; congere...* Détails dramatiques. Voyez *l'Atl. archéol.*, pl. XXI, fig. 7, 12, 13. Tous les membres de l'animal sont jetés pêle-mêle dans la chaudière, les meilleurs et les plus communs. Rien ne doit échapper. — *Electa et... plena.* Hébr. : (Remplis-la) d'os de choix. C.-à-d., des meilleurs morceaux; car, évidemment, la chair est supposée adhérer à ces os. — *Strues ossium* (vers. 5). Il est probable qu'il faut lire *'esim*, bois, au lieu de *'asânim*, os. Voyez la note du vers. 10. — *Efferbuit coctio.* Littéralement dans l'hébreu : Fais bouillir ses ébullitions. Un gros feu sera entretenu sous la chaudière, pour la faire bouillir longuement et pour activer la cuisson.

6-14. Explication de la parabole. Cette interprétation a deux parties distinctes, dont chacune est introduite par la formule *Propterea hæc dicit...* (vers. 6 et 9). La première concerne plus spécialement les habitants de Jérusalem; la seconde, la ville même. La figure revient par instants, alternant avec la réalité. — Première partie (vers. 6^b-8) : *Væ civitati...* Dieu reproche sans cesse à Jérusalem d'avoir répandu le sang innocent. Cf. vers. 7; XXXII, 45^b; Jer. XXII, 3, etc. — *Rubigo...* C.-à-d., l'iniquité de la capitale juive. Non seulement cette ville est mauvaise, mais le mal l'a rongée et corrodée, comme la rouille rongé le fer; un nettoyage à fond est impossible, il faut donc la détruire. — *Per partes et... partes.* Elle sera d'abord vidée (ainsi dit l'hébreu, au lieu de *ejice*) de tout ce qu'elle contient, morceau par morceau. — Le préterit *non cecidit* a le sens de l'impératif « Non cadat ». Inutile de déterminer par le sort quelques morceaux que l'on désirerait laisser dans la chaudière; ils doivent tous être enlevés. — *Super limpidissi-*

8. Ut superinducerem indignationem meam, et vindicta ulciscerer, dedi sanguinem ejus super petram limpidissimam, ne operiretur.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Væ civitati sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram !

10. Congere ossa, quæ igne succendam; consumerentur carnes, et coquetur universa compositio, et ossa tabescent.

11. Pone quoque eam super prunas vacuum, ut incalescat, et liquefiat sæ ejus, et confletur in medio ejus inquinamentum ejus, et consumatur rubigo ejus.

12. Multo labore sudatum est, et non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.

13. Immunditia tua execrabilis, quia mundare te volui, et non es mundata a sordibus tuis; sed nec mundaberis prius, donec quiescere faciam indignationem meam in te.

14. Ego Dominus locutus sum; veniet, et faciam; non transeam, nec pacem, nec placabor; juxta vias tuas, et juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

15. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

16. Fili hominis, ecce ego tollo a te desiderabile oculorum tuorum in plaga;

8. Pour montrer mon indignation et pour me venger, j'ai répandu son sang sur la pierre la plus polie, pour qu'il ne fût pas couvert.

9. C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Dieu : Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bûcher !

10. Entasse les os, que je ferai brûler dans le feu; les chairs seront consommées, tout ce qu'il y a sera cuit, et les os seront brûlés.

11. Mets aussi la chaudière vide sur les charbons, afin qu'elle s'échauffe, que son airain soit brûlant, et que son ordure se fonde au dedans, et que sa rouille se consume.

12. On y a beaucoup travaillé, on y a sué; mais sa rouille trop considérable n'en a pu sortir, même par le feu.

13. La souillure est exécrationnelle, parce que j'ai voulu te purifier, et que tu n'as pas été purifiée de tes ordures; mais tu ne seras plus purifiée, jusqu'à ce que j'aie satisfait mon indignation contre toi.

14. Moi, le Seigneur, j'ai parlé; cela arrivera, et je l'exécuterai; je ne passerai pas sans punir, je ne pardonnerai pas, et je ne m'apaiserai pas; je te jugerai selon tes voies et selon tes œuvres, dit le Seigneur.

15. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

16. Fils de l'homme, voici, je vais t'enlever par un coup soudain les délices

mam... (vers. 7). Hébr. : Sur le rocher aride, c.-à-d., nu. Ce trait relève l'impudence avec laquelle Jérusalem commettait ses crimes. La loi prescrivait (cf. Lev. iv, 7; Deut. xii, 16, etc.) de répandre à terre le sang des victimes et des animaux de boucherie, afin qu'il fût absorbé par le sol et qu'il disparût; mais Jérusalem ne prend pas même la peine de dissimuler ses nombreux homicides. Cf. Job, xvi, 18; Is. xxvii, 21, etc. — *Ut superinducerem... dedi...* (vers. 8). Jéhovah proclame qu'il a lui-même fait (c.-à-d., permis) cela, afin de pouvoir châtier davantage la coupable. — *Propterea... Væ...* Seconde partie de l'interprétation (vers. 9-14). La description est d'une admirable vigueur. — *Congere ossa... succendam* (vers. 10). D'après l'hébreu : Multiplie le bois, allume le feu. Cette fois, il y a *estm* dans le texte primitif (voyez la note du vers. 5^a). — *Coquetur... compositio*. La signification de l'hébreu n'est pas certaine; probablement : Assaisonne l'assaisonnement. D'après les LXX : Que le jus soit diminué. — *Pone... vacuum* (vers. 11). Après que les habitants de Jérusalem, figurés par la chair et les os, auront été consumés, la ville passera de nouveau par

le feu, jusqu'à ce qu'elle soit totalement détruite, et son iniquité avec elle. — *Multo labore sudatum...* (vers. 12). Hébr. : Les efforts sont inutiles. Le mal a pénétré si avant, qu'il n'est plus possible de l'enlever. — *Immunditia... execrabilis* (vers. 13). A la lettre d'après l'hébreu : Le crime est dans ta souillure. C.-à-d. : Tu es profondément souillée. — *Mundare te volui...* Trait pathétique, immédiatement suivi de nouveaux détails tragiques : *nec mundaberis... donec...* Ils n'ont pas voulu se laisser purifier; ils seront détruits. — *Non transeam... nec placabor* (vers. 14). Hébr. : Je ne cesserai pas..., je ne me repentirai pas.

3^o Second symbole : Jéhovah défend à Ézéchiël de se mettre en deuil après la mort de sa femme. XXIV, 15-27.

15-18. L'oracle divin. — *Tollo... in plaga* : par une mort soudaine. — *Desiderabile oculorum...* (vers. 16). Expression très délicate (cf. Thren. ii, 4, etc.), qui représente ici la femme du prophète, d'après le vers. 18. — *Non pinges, neque...* Accumulation énergique de synonymes. Ézéchiël devra concentrer toute sa douleur au dedans de son âme, et s'interdire, non

de tes yeux ; et tu ne te lamenteras pas, tu ne pleureras pas, et tes larmes ne couleront pas.

17. Gémis en silence, mais ne prends pas le deuil des morts ; que ta couronne reste liée sur ta tête, et que tes chaussures soient à tes pieds ; tu ne te couvriras pas le visage d'un voile, et tu ne mangeras pas les mets de ceux qui sont en deuil.

18. Je parlai donc le matin au peuple, et ma femme mourut le soir ; et le lendemain matin je fis ce que Dieu m'avait ordonné.

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous indiques-tu pas ce que signifie ce que tu fais ?

20. Je leur répondis : La parole du Seigneur m'a été adressée en ces termes :

21. Dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais profaner mon sanctuaire, l'orgueil de votre empire, les délices de vos yeux et l'objet des craintes de votre âme ; vos fils et vos filles, que vous avez laissés, tomberont par l'épée.

22. Et vous ferez comme j'ai fait : vous ne vous couvrirez pas le visage d'un voile, et vous ne mangerez pas les mets de ceux qui sont en deuil ;

23. vous aurez vos couronnes sur vos têtes et des chaussures aux pieds ; vous ne vous lamenterez pas, et vous ne

et non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.

17. Ingemisce tacens, mortuorum luctum non facies ; corona tua circumligata sit tibi, et calceamenta tua erunt in pedibus tuis ; nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.

18. Locutus sum ergo ad populum mane, et mortua est uxor mea vespere ; fecique mane sicut præceperat mihi.

19. Et dixit ad me populus : Quare non indicas nobis quid ista significant, quæ tu facis ?

20. Et dixi ad eos : Sermo Domini factus est ad me, dicens :

21. Loquere domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluum sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, et desiderabile oculorum vestrorum, et super quo pavet anima vestra ; filii vestri, et filiæ vestræ, quas reliquistis, gladio cadent.

22. Et facietis sicut feci : ora amictu non velabitis, et cibos lugentium non comedetis ;

23. coronas habebitis in capitibus vestris, et calceamenta in pedibus ; non plangetis, neque flebitis ; sed tabescitis

seulement les cris et les lamentations lugubres auxquels se livrent si facilement les Orientaux (cf. Gen. xxiii, 2 ; Jer. xxii, 18, etc.), mais même les larmes silencieuses (*neque fluent...*). — L'expression *mortuorum luctum* (vers. 17) désigne les nombreuses manifestations extérieures de deuil qui accompagnent les funérailles dans les contrées bibliques. Cf. I Reg. iv, 12 ; II Reg. i, 2, et xv, 32 ; Jer. xvi, 6 ; Mich. i, 16, etc. Quelques-unes de ces pratiques vont être citées comme exemples. Les personnes en deuil allaient tête nue ; cf. Lev. xxi, 20 ; Is. lxi, 3. Elles marchaient nu-pieds ; cf. II Reg. xv, 30. Elles se voilaient le visage ; cf. Lev. xiii, 45 ; Mich. iii, 7. Ézéchiel devra éviter ces divers rites. — *Corona tua*. Hébr. : la tiare, ou le turban. — *Cibos lugentium*. A la lettre dans l'hébreu : le pain des hommes, c.-à-d., le pain des autres, les mets qu'on apportait, comme marque de sympathie, aux personnes affligées. Cf. Prov. xxxi, 6 ; Jer. xvi, 17 (voyez la note). — *Locutus... mane...* (vers. 18). La femme du prophète mourut donc subitement, le soir du jour où il avait exposé au peuple l'allégorie de la chaudière (versets 1-14). — *Fecique mane*. Le lendemain matin, Ézéchiel évita de prendre le deuil, conformément à l'ordre du Seigneur.

19-24. Interprétation de ce second symbole : le peuple juif perdra, lui aussi, ce qu'il a de plus cher, et il n'aura pas la consolation de manifester sa douleur. — *Dixit... populus*. Vivement surpris de l'attitude extraordinaire du prophète, ses compagnons d'exil lui en demandèrent l'explication. Au lieu de *quare non indicas...*, Phébreu dit, plus délicatement : Est-ce que tu ne nous indiques pas... ? — *Et dixit...* (vers. 20). Il satisfait aussitôt leur légitime curiosité. — *Ecce... polluum...* (vers. 21). Dieu fera lui-même profaner son temple par les Chaldéens. — *Superbiam imperii...* Hébr. : l'orgueil de votre force. Le temple de Jérusalem, sanctifié par la présence de Jéhovah, était, en effet, une gloire et une force pour les Juifs. — *Super quo pavet...* Hébr. : l'amour de votre âme ; c.-à-d. l'objet de vos plus chères affections. — A cette calamité générale s'ajouteront les malheurs privés : *filii... et filiæ...* Du trait *quas reliquistis...* il résulte que les enfants et les parents d'un certain nombre de déportés étaient demeurés en Judée. — *Facietis sicut...* (vers. 22). Eux non plus, ils ne pourront se livrer publiquement aux manifestations naturelles du deuil et de la tristesse ; leurs cruels et orgueilleux vainqueurs, au milieu desquels ils résidaient, en auraient été offensés et

in iniquitatibus vestris, et unusquisque gemet ad fratrem suum.

24. Eritque Ezechiel vobis in portentum : juxta omnia quæ fecit, facietis cum venerit istud ; et scietis quia ego Dominus Deus.

25. Et tu, fili hominis, ecce in die, qua tollam ab eis fortitudinem eorum, et gaudium dignitatis, et desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios et filias eorum,

26. in die illa, cum venerit fugiens ad te ut annuntiet tibi,

27. in die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit ; et loqueris, et non silebis ultra ; erisque eis in portentum, et scietis quia ego Dominus.

pleurerez pas ; mais vous dessécherez dans vos iniquités, et chacun gémera auprès de son frère.

24. Ezéchiel sera pour vous un signe : tout ce qu'il a fait, vous le ferez lorsque ces choses seront arrivées, et vous saurez que je suis le Seigneur Dieu.

25. Et toi, fils de l'homme, voici, le jour où je leur ôterai leur force, leur joie et leur dignité, et le désir de leurs yeux, ce qui fait le repos de leurs âmes, leurs fils et leurs filles,

26. en ce jour-là, lorsqu'un fuyard viendra à toi et te l'annoncera,

27. en ce jour, dis-je, ta bouche s'ouvrira pour parler avec ce fuyard ; tu parleras, et tu ne te tairas plus ; tu leur seras un signe, et vous saurez que je suis le Seigneur.

CHAPITRE XXV

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra filios Ammon, et prophetabis de eis.

3. Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei. Hæc dicit Dominus

1. La parole du Seigneur me fut adressée, en ces termes :

2. Fils de l'homme, tourne ton visage contre les enfants d'Ammon, et prophétise contre eux.

3. Tu diras aux enfants d'Ammon : Écoutez la parole du Seigneur Dieu.

s'y seraient opposés. — *Tabescetis in iniquitatibus...* (vers. 23). Accomplissement littéral d'une ancienne menace (Lev. xxvi, 39). — *Unusquisque... ad fratrem...* Ils ne pourront gémir et se plaindre qu'en secret, dans l'intimité, les uns auprès des autres. — *Ezechiel... in portentum.* C.-à-d., un signe vivant de ce qui doit leur arriver. — *Et scietis...* Ils reconnaîtront, lorsque ces choses s'accompliront, qu'elles n'avaient pas été prédites en vain.

25-27. Alors la prophétie cessera d'être condamné à un silence relatif, et il pourra parler librement. — *Et tu...* Transition à une nouvelle révélation. — *In die qua tollam...* : après que le temple aura été détruit, car c'est lui encore qui est représenté par les mots *fortitudinem...*, *gaudium...*, *desiderium...* Cf. vers. 21, et Ps. xlvii, 3. — *Cum... fugiens...* (vers. 26) : un fugitif, qui aura réussi à s'échapper de Jérusalem après que les Chaldéens s'en seront emparés, et qui viendra apporter aux exilés la nouvelle du malheur suprême de la nation. Son arrivée est notifiée plus loin (xxxiii, 21). — *In die... illa* (vers. 27). Répétition solennelle ; comp. les vers. 25 et 26 : en ce jour de terrible vengeance. — *Aperietur os... cum eo...* Hébraïsme. La bouche d'Ezéchiel devait s'ouvrir, c.-à-d., reprendre sa liberté de parole, au moment même de l'arrivée du fugitif : *et loqueris, et non...* Allusion évidente au

silence que le Seigneur avait autrefois imposé à son serviteur. Cf. iii, 26-27, et la note. — *Erisque... portentum.* Ce silence était un signe menaçant ; la permission de parler, et surtout, comme le démontrera la dernière partie du livre (chap. xxxiii-xxlviii), de parler pour annoncer de joyeuses et glorieuses nouvelles, est donc à elle seule une promesse de temps meilleurs.

SECTION II. — LE MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL CONTRE LES NATIONS PAÏENNES. XXV, 1 — XXXII, 32.

Comme Isaïe (chap. xiii-xxiii), et comme Jérémie (chap. xlvi-lv), notre prophète a groupé en un livre spécial les révélations qu'il avait reçues de Dieu au sujet des païens. Ammon, Moab, Édom, les Philistins, Tyr, Sidon, l'Égypte, s'entendent successivement prédire les humiliations et les souffrances qui leur seront bientôt infligées par les Chaldéens.

§ I. — *Prophéties contre divers peuples voisins de Juda.* XXV, 1-17.

1° Contre les Ammonites. XXV, 1-7.
CHAP. XXV. — 1-3°. Introduction. — *Pone faciem...* Voyez vi, 2 ; xiii, 17, etc. — *Filios Ammon.* Ce peuple avait toujours été animé de sentiments haineux contre Israël ; cf. Jud. ii, 13, et xi, 32-33 ; I Reg. ii, 2-11 ; II Reg. x, 1-6 ;

Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que tu as dit : Bien, bien, lorsque mon sanctuaire a été profané, et lorsque la terre d'Israël a été désolée, et lorsque la maison de Juda a été emmenée captive,

4. à cause de cela je te livrerai en héritage aux fils de l'Orient, et ils établiront chez toi les parcs de leurs troupeaux, et ils dresseront chez toi leurs tentes; ils mangeront tes récoltes, et ils boiront ton lait.

5. Je ferai de Rabbath la demeure des chameaux, et du pays des enfants d'Ammon un bercail pour les brebis; et vous saurez que je suis le Seigneur.

6. Car ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que tu as battu des mains et frappé du pied, et que tu t'es réjoui de tout ton cœur, au sujet de la terre d'Israël,

7. à cause de cela j'étendrai ma main sur toi, je te livrerai en proie aux nations, je t'effacerai du nombre des peuples, je t'exterminerai de dessus la terre, et je te briserai, et tu sauras que je suis le Seigneur.

8. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que Moab et Séir ont dit : Voici, la maison de Juda est comme toutes les nations;

9. à cause de cela, voici, j'ouvrirai le flanc de Moab, du côté des villes, de ses villes, dis-je, et de ses frontières, les

Deus : Pro eo quod dixisti : Euge, euge, super sanctuarium meum, quia pollutum est; et super terram Israel, quoniam desolata est; et super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem,

4. idcirco ego tradam te filiis orientibus in hereditatem, et collocabunt caulas suas in te, et ponent in te tentoria sua; ipsi comedent fruges tuas, et ipsi bibent lac tuum.

5. Daboque Rabbath in habitaculum camelorum, et filios Ammon in cubile pecorum; et scietis quia ego Dominus.

6. Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod plausisti manu et percussisti pede, et gavisa es ex toto affectu super terram Israel,

7. idcirco ecce ego extendam manum meam super te, et tradam te in direptionem gentium, et interficiam te de populis, et perdam de terris, et conteram; et scies quia ego Dominus.

8. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dixerunt Moab et Seir : Ecce sicut omnes gentes, domus Juda;

9. idcirco ecce ego aperiam humerum Moab de civitatibus; de civitatibus, inquam, ejus, et de finibus ejus, inclytas

II Par. xx, 1-25, et xxvii, 5; Jer. xlix, 1, etc. Aussi est-il fréquemment l'objet des menaces de Jéhovah; cf. Is. xi, 14; Jer. xlix, 1-6; Am. i, 13-15; Soph. ii, 8-11, etc. Ezéchiel a déjà annoncé précédemment leur ruine. Cf. xxi, 28 et ss.

3^b. 5. Première partie de l'oracle. — *Pro eo quod...* La sentence est tout d'abord motivée (vers. 3^b). — *Dixisti : Euge, euge.* Hébr. : Tu as dit : *H'ah.* Exclamation de moquerie et de joie maligne (cf. Ps. xxxv, 21), occasionnée par la ruine soit du temple de Jérusalem (*super sanctuarium, quia...*), soit du peuple juif (*super terram...*). Jaloux de la gloire d'Israël, les Ammonites avaient vu avec bonheur l'anéantissement de son existence religieuse et politique. Il résulte de ces détails que cet oracle et les trois suivants (vers. 8-17) sont postérieurs à la ruine de Jérusalem. — *Idcirco...* La sentence retentit, effrayante (vers. 4 et ss.). — *Filiis orientibus.* Hébr. : les fils de l'Orient; c.-à-d. les Arabes du désert. Cf. Jud. vi, 3; Job, i, 3, etc. Ces tribus, voisines du territoire d'Ammon, devaient le recevoir en héritage (*tradam te...*); non toutefois le conquérir, car cette tâche était réservée à Nabuchodonosor. — *Collocabunt caulas...*, *tentoria...* Les Arabes en question formaient une

population essentiellement nomade et pastorale. — *Fruges...*, *lac...* Les produits agricoles du pays deviendront leur propriété. — *Rabbath* (vers. 5) était la capitale des Ammonites. Voyez xxi, 26 et la note. « Elle est devenue à la lettre une étable pour les chameaux des Bédouins nomades » (*habitaculum camelorum*). — *Et scietis quia...* C'est le refrain des oracles contre les païens (cf. vers. 7, 11, 14, 17; xxvi, 6; xxviii, 22-23, etc.), comme des oracles contre les Juifs.

6-9. Seconde partie de la prophétie contre les Ammonites. Elle ne fait que répéter la première partie, sous une autre forme. Sa marche est la même : d'abord les reproches (vers. 6), puis la sentence (vers. 7-9). — *Plausisti... percussisti...* Deux manières d'applaudir. — *Gavisa... toto affectu.* Plus fortement encore dans l'hébreu : Tu t'es réjoui de tout ton mépris (du fond) de l'âme. Jole très intense, très méchante. — *Interficiam te...* (vers. 7). Les Ammonites sont condamnés à disparaître du nombre des peuples. Ce qui se réalisa peu à peu, à la suite de la conquête chaldéenne. Le pays est aujourd'hui un vrai désert.

2^o Contre les Moabites. XXV, 8-11.

8-11. Le vers. 8 contient les menaces, les suivants exposent la sentence. — *Moab et Seir,*

terræ Bethjesimôth, et Beelmeon et Cariathaim,

10. filijs Orientis cum filiis Ammon, et dabo eam in hereditatem, ut non sit ultra memoria filiorum Ammon in gentibus.

11. Et in Moab faciam judicia, et scient quia ego Dominus.

12. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, et vindictam expectivî de eis;

13. idcirco hæc dicit Dominus Deus : Extendam manum meam super Idumæam, et auferam de ea hominem et jumentum, et faciam eam desertam ab austro, et qui sunt in Dedan gladio cadent.

14. Et dabo ultionem meam super Idumæam per manum populi mei Israël, et facient in Edom juxta iram meam et furorem meum; et scient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo

belles villes du pays, Bethjésimoth, Béelméon et Cariathaim;

10. je le livrerai aux fils de l'Orient avec les enfants d'Ammon; et je leur donnerai le pays en héritage, afin que désormais le souvenir des enfants d'Ammon soit effacé parmi les nations.

11. Sur Moab aussi j'exercerai mes jugements, et ils sauront que je suis le Seigneur.

12. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce que l'Idumée s'est satisfaite en se vengeant des enfants de Juda, et parce qu'elle a péché en cherchant à se venger d'eux,

13. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes et les bêtes, j'en ferai un désert du côté du midi, et ceux qui sont à Dédan tomberont par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée par la main de mon peuple Israël, et ils traiteront Edom selon ma colère et ma fureur; et ils reconnaîtront ma vengeance, dit le Seigneur Dieu.

15. Ainsi parle le Seigneur Dieu : Parce

C.-à-d., les Moabites et les Iduméens; mais ces derniers auront plus bas leur oracle spécial (vers. 12 et ss.). Les Moabites partageaient tous les sentiments d'Ammon contre le peuple de Dieu; ils partageront le même châtement. Cf. Is. xv-xvi; Jer. XLVIII, 1-47. — *Sicut... gentes... Juda*. Ils refusaient de reconnaître le rôle supérieur, les glorieux privilèges de Juda, le regardant comme une nation ordinaire. — *Apertam humerum...* Hébr. : J'ouvrirai le côté, c.-à-d. la frontière de Moab, de sorte que l'ennemi pourra aisément envahir le pays. — *De civitatibus* (notez la répétition solennelle de ces mots)... Les envahisseurs s'empareront en premier lieu des villes; le reste de la contrée sera ensuite pour eux une proie facile. — *Incliytas terræ*. L'hébreu emploie l'abstrait : la gloire du pays. — *Bethjesimoth* paraît avoir occupé l'emplacement des ruines actuelles de Soualmeh, sur la rive N.-E. de la mer Morte. Cf. Num. xxxi, 1; Jos. xii, 3. — *Beelmeon* (hébr. : *Ba'almé'on*) est représentée par Miyofn, à environ trois kilomètres d'Hésébon. Cf. Num. xxxii, 3; Jos. xiii, 17, etc. *Cariathaim*, aujourd'hui El-Kuréyat, était encore plus au sud. Cf. Gen. xiv, 6; Num. xxxii, 37, etc. (*Atl. géogr.*, pl. vii et xii). — *Filiis Orientis*. Ces Arabes du désert (note du vers. 4) devaient régner en maîtres sur le territoire de Moab comme sur celui des Ammonites (*cum filiis...*). L'oracle revient sur ces derniers (*ut non... ultra Ammon*), pour associer étroitement leur sort à celui des Moabites. — *In Moab... judicia*. Cinq ans après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor conquiert le pays de Moab, et la nation

disparait à son tour peu à peu. Voyez Joséphé, *Ant.*, x, 9, 7.

3° Contre l'Idumée. XXV, 12-14.

12-14. C'est toujours la même marche : les reproches, vers. 12; la sentence, vers. 13-14. — *Fecit... ultionem*. Crime analogue à celui d'Ammon et de Moab. Edom aussi avait nourri et manifesté une haine perpétuelle contre Israël (cf. Num. xx, 18-21; II Par. xxvii, 17; Ps. cxxxvi, 7; Am. i, 11; Abd., 1 et ss., etc.); de là des menaces fréquentes d'un châtement sévère (cf. Num. xxiv, 18-19; Is. xi, 14; Jer. xlix, 7-12; Joel, iii, 19, etc.). Ezéchiel reviendra longuement sur lui (chap. xxxv). — *Peccavit... delinquens*. Hébraïsme : il a grièvement péché. — *Auferam de ea...* (vers. 13). Le pays sera transformé en désert. — *Ab austro...* Hébr. : de *Péman*. On nommait ainsi la province la plus méridionale de l'Idumée. Cf. Jer. xlix, 20-21, etc. (*Atl. géogr.*, pl. v). — *In Dedan*. Hébr. : Jusqu'à Dédan. Contrée située à l'est de l'Idumée. Cf. Is. xxi, 13 et la note (*Atl. géogr.*, pl. i, iii). — *Per manum... Israel* (vers. 14). Cette fois, ce sont les Juifs eux-mêmes qui deviendront les instruments de la vengeance divine. Cf. Abd., 17-19. Ils le furent réellement sous Jean Hyrcan, qui conquiert l'Idumée, et obligea ses derniers habitants à se fondre avec Israël. Cf. I Mach. v, 65; II Mach. x, 16; Joséphé, *Ant.* xiii, 9, 1.

4° Contre les Philistins. XXV, 15-17.

15-17. Le crime des Philistins, vers. 15, et leur châtement, vers. 16-17. — *Palestini*. La Vulgate donne de temps à autre cette forme au mot hébreu *P'lištīm*. — *Fecerunt... vindictam*. A eux

que les Philistins se sont livrés à la vengeance, et qu'ils se sont vengés de tout leur cœur, en massacrant, pour satisfaire d'anciennes inimitiés,

16. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, j'étendrai ma main sur les Philistins, et je tuerai ces meurtriers, et je perdrai ce qui reste sur la côte de la mer.

17. J'exercerai sur eux de grandes vengeances, en châtiant dans ma fureur; et ils sauront que je suis le Seigneur, lorsque je me serai vengé d'eux.

quod fecerunt Palæstini vindictam, et ulti se sunt toto animo, interficientes, et implentes inimicitias veteres;

16. propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego extendam manum meam super Palæstinos, et interficiam interfectores, et perdam reliquias maritimæ regionis.

17. Faciamque in eis ultiones magnas, arguens in furore; et scient quia ego Dominus, cum dederò vindictam meam super eos.

CHAPITRE XXVI

1. La onzième année, le premier jour du mois, la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, parce que Tyr a dit de Jérusalem : Bien! elles sont brisées, les portes des peuples; on se retourne vers moi; je me remplirai, elle est déserte;

3. à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je viens contre toi,

1. Et factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pro eo quod dixit Tyrus de Jerusalem : Euge, contractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me; implebor, deserta est;

3. propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te, Tyre, et ascendere

aussi, Dieu reproche leur haine contre son peuple. « Les livres historiques de l'Ancien Testament sont presque un récit perpétuel de l'hostilité des Philistins contre les Hébreux. » Les menaces de Jéhovah ne leur manquèrent pas; cf. Is. xiv, 29-32; Jer. xlvii; Am. i, 6-8; Soph. ii, 4-7. — *Interficientes et implentes...* Hébr. : pour détruire, dans leur inimitié éternelle. — *Interfectores* (vers. 16). Hébr. : les *K'rétim*. Nom propre, porté par une branche des Philistins; cf. I Reg. xxx, 14; Soph. ii, 5, etc. D'assez nombreux critiques le rapprochent de celui de l'île de Crète; d'où ils concluent que les Philistins seraient originaires de cette île. Si la Vulgate n'a pas exactement traduit, du moins elle a bien rendu le jeu de mots du texte hébreu : *hikrattî K'rétim*. — *Perdam reliquias*. Par conséquent, les Philistins seront complètement extirpés. — *Maritimæ regionis*. Ils occupaient une région très fertile sur les bords de la Méditerranée, au S.-O. de la Palestine (*Atl. géogr.*, pl. vii).

§ II. — *Oracles contre Tyr et Sidon*. XXVI, 1 — XXVIII, 26.

Ce sont incomparablement les plus beaux de tout ce groupe. Il y en a quatre, dont chacun est introduit par une formule particulière (cf. xxvi, 1; xxvii, 1; xxviii, 1, 20). Les trois premiers sont adressés à Tyr; le quatrième concerne Sidon. Tyr, cette glorieuse capitale de la confédération phénicienne, était alors à l'apogée de sa puissance. Elle se composait de deux cités : la Tyr antique (Palætyr, comme la nommaient les

Grecs), bâtie sur le continent, et la nouvelle Tyr, construite sur une île, à environ douze cents pas du rivage. Voilà pourquoi les descriptions qui suivent nous la montrent située tantôt sur le bord de la Méditerranée (cf. xxvi, 5, 14, 19, etc.), tantôt au milieu de la mer (cf. xxvi, 7 et ss.; xxvii, 3). Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. vii. On trouve d'autres prophéties contre Tyr dans Isaïe, xxiii, 1 et ss.; dans Jérémie, xxv, 22, et xxvii, 3; dans Joël, iii, 4, et dans Amos, i, 9-10.

1^o Premier oracle contre Tyr. XXVI, 1-21.

Des formules de transition le partagent en quatre strophes (cf. vers. 2, 7, 15, 19).

CHAP. XXVI. — 1. Introduction générale. — *In undecimo anno*. L'oracle est daté de la onzième année de la captivité de Jéchonias. Voyez 1, 2, et la note. C'est en cette même année que les Chaldéens s'emparèrent de Jérusalem. — *Prima mensis*. Le texte hébreu ne dit pas non plus de quel mois il s'agit. Le manuscrit alexandrin des LXX supplée les mots τοῦ πρώτου, le premier.

2-6. Thème général des oracles prononcés contre Tyr : cette ville orgueilleuse sera renversée, parce qu'elle a gravement offensé Jéhovah. — *Pro eo quod...* La sentence est motivée, selon la coutume. Cf. xxv, 3^b, 6, 8, 12, 15, etc. — *Dicitur... de Jerusalem*. C'est par anticipation que Tyr, personnifiée, tenait au sujet de Jérusalem ce langage insultant, puisque la capitale juive existait encore; mais il était aisé de prévoir que les Chaldéens ne tarderaient guère à s'en empa-